

**PRIX D'ABONNEMENT**

France pour la Suisse  
 Un an . . . . . fr. 10.80  
 Six mois . . . . . » 5.40  
 Trois mois . . . . . » 3.70  
 Pour l'Etranger  
 Un an, 26, 6 m. fr. 13, 3 m. fr. 6.50

**PRIX DES ANNONCES**

Quantité de caractères et  
 Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne  
 Suisse . . . . . » 15 . . . . .  
 Milano . . . . . » 30 . . . . .  
 Placement spécial 25 . . . . .

# L'IMPARTIAL

## JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE



Les chasseurs alpins traversant un col dans le Tyrol.



Le généralissime italien Luigi Cadorna.



Construction d'habitations souterraines sur la ligne de feu.

### Lettre de Neuchâtel

#### Une désagréable surprise

De notre correspondant particulier

Neuchâtel, le 10 juin 1915.

Les contribuables de Neuchâtel n'ont pas appris sans un pénible étonnement qu'un crédit supplémentaire de 480,000 francs était nécessaire au Conseil communal pour boucler les comptes de la nouvelle usine électrique des Gorges de l'Areuse.

On savait, certes, que les devis avaient été dépassés et que la construction de l'usine des Prés du Chanet fut une suite incroyable de mécomptes et d'ennuis. Mais l'on était loin de s'attendre à un pareil chiffre.

Aussi cette affaire a-t-elle provoqué en ville une certaine émotion et donné lieu, mardi, dans la dernière séance du Conseil général, à un débat assez vif.

Au nom du groupe radical, M. Charles Perrin a lu une déclaration fort nette, demandant que le projet d'arrêté soit soumis à une commission qui établira, d'une façon complète et définitive, les faits et les responsabilités.

Le dépassement de crédit, dont on demande au Conseil général de prendre acte, est en effet, a dit M. Perrin, sans précédent dans l'histoire de notre administration communale :

Le devis de l'Usine du Chanet présenté en janvier 1912, devis tellement bien étudié qu'il ne devait, au dire du Conseil communal et de la commission spéciale, réserver aucune surprise, s'élevait à 960,000 francs. La carte à payer aujourd'hui solde par un total de 1,445,837 fr. 56 cent. La dépense nette en plus est ainsi de 485,837 fr. 56. Elle représente plus du 50 % du devis primitif.

La majeure partie de cette somme est représentée par l'excédent sur la construction de l'usine, du canal de fuite et de l'aqueduc. La dépense totale de ces chapitres était dévisée à 322,000 fr. ; elle a été de 679,091 fr. 08. Le dépassement excède ici la proportion formidable de 100 % !

Sur les autres postes, les excédents sont moins élevés, mais ne laissent pas d'être fort coquets : le réservoir coûte en chiffre rond 70,000 fr. au lieu de 40,000 fr. ; la conduite forcée 160,000 fr. au lieu de 130,000 fr. ; enfin les frais généraux, y compris les achats de terrains, s'élevaient à 126,000 fr. au lieu de 53,000 fr.

M. Perrin reconnaît très volontiers que tous ceux qui ont travaillé à cette affaire ont agi avec la plus entière bonne foi et n'ont cessé d'être animés du sincère désir de sauvegarder au mieux les intérêts publics dont ils avaient la charge. Il n'en reste pas moins évident que des fautes ont été commises.

Il importe de tirer l'affaire au clair. Et si la leçon nous coûte fort cher, a dit en terminant M. Perrin, au moins doit-elle nous servir à quelque chose. Il faut que les administrateurs présents et futurs de la ville ne cessent d'avoir devant les yeux « cette malheureuse affaire du Chanet, qui restera dans les annales de Neuchâtel comme un exemple remarquable de ce qu'il ne faut pas faire ».

M. Jean Wenger a déclaré ensuite que, le représentant du parti socialiste au Conseil communal ayant toujours été tenu systématiquement à l'écart de la construction de l'usine du Chanet, ce groupe se refusait, tout comme le groupe radical, à endosser aucune part des responsabilités de l'affaire.

Le directeur des Services industriels, M. Pierre de Meuron, a longuement répondu et fourni des explications complétant sur divers points le rapport du Conseil communal.

M. de Meuron a tout d'abord rappelé les mésaventures du début. L'on avait fait choix pour l'usine d'un emplacement qui semblait favorable et, avant de commencer les travaux, l'on avait eu soin de consulter des spécialistes

sur la solidité du terrain. Ils furent d'avis qu'on pouvait bâtir. Bientôt, cependant, des glissements, puis des éboulements se produisirent. Il fallut abandonner les travaux et reporter toute l'usine à 25 mètres de là. Et, du coup, les travaux importants commencés pour la « conduite forcée » furent également perdus. Ce fut un très grand malheur sans doute, mais dont personne ne saurait être rendu responsable.

La nature du terrain de cette partie des Gorges de l'Areuse a occasionné bien d'autres faux frais et dépenses imprévues. C'est ainsi qu'il est nécessaire d'exécuter dans le réservoir, insuffisamment étanche, un revêtement de béton armé du coût de 34,000 francs.

A ces causes particulières de dépassement, s'en ajoute une d'ordre général. Les chiffres des devis étaient trop bas. Comme ils avaient été établis pourtant par un ingénieur fort compétent, le Conseil communal a cru pouvoir les admettre tels quels. Mieux renseigné, le Conseil communal aurait évidemment demandé dès le début les crédits supplémentaires. Mais comme il s'agit de dépenses inévitables, peu importe en somme le moment où on les paye. C'est une simple question de comptabilité.

Au demeurant, l'usine du Chanet ne risque point de conduire les Services industriels à la banqueroute. Au point de vue de la production d'énergie électrique, l'usine, qui est en marche régulière depuis un an, a dépassé toute attente. On en espérait guère que 440 chevaux et elle n'est pas loin d'en rendre 1000. Par la suite, la Commune tirera certainement un grand profit de la vente de ce surplus d'énergie.

On le voit, les explications du directeur des Services industriels sont de nature à rassurer l'opinion publique et le « gouffre du Chanet » n'est peut-être pas si profond qu'on pouvait craindre.

Les affaires de cette sorte, cependant, créent toujours un malaise assez long à se dissiper et il est probable que celle-ci aura bien quelque répercussion sur les prochaines élections communales.

P. B.

### Une résolution de l'Eglise indépendante

Dans sa dernière séance, le Synode de l'Eglise indépendante neuchâteloise a repris la discussion d'une motion de La Chaux-de-Fonds, relative à la guerre actuelle, et il a adopté la résolution prise par le Synode libre vaudois dans sa dernière session. Nous la transcrivons tout au long ; elle contient tout d'abord l'adresse suivante :

« Le Synode de l'Eglise indépendante neuchâteloise, réuni en session ordinaire, adresse aux Eglises et à la nation belges ainsi qu'aux Eglises et aux populations du Nord de la France si cruellement éprouvées par le fait de la guerre et de l'invasion, l'expression vibrante de sa fraternelle et douloureuse sympathie. »

Puis vient la déclaration :

« Le Synode de l'Eglise indépendante neuchâteloise, considérant la guerre comme un fruit du péché, réprobat les iniquités qui la rendent plus odieuse, et surtout ému par l'inqualifiable agression dont la Belgique a été la victime, s'humilie de ce qu'après tant de siècles de christianisme, une guerre pareille ait été possible et reconnaît toute la part de responsabilité qui revient à l'Eglise chrétienne dans ce cataclysme. »

Malgré la tristesse de l'heure présente, l'Eglise libre ne cesse pas de croire à la venue d'un ordre de choses meilleur. Elle appelle de tous ses vœux l'établissement d'une paix fondée sur la justice ; et, dans cette ferme attente, elle invite chacun de ses membres à faire de la réconciliation des peuples l'objet de ses prières et à tendre la main à tous les groupements qui visent au même but. »

Il a ajouté ensuite l'alinéa suivant, dont chacun comprendra l'à-propos :

« Le Synode adresse à l'armée suisse, qui, depuis dix mois, garde les frontières, l'expression de la reconnaissance de l'Eglise. »

### Un blâme et un avertissement à la « Gazette de Lausanne »

La « Gazette de Lausanne » a reçu du Conseil fédéral, par l'intermédiaire de la Chancellerie fédérale, la lettre suivante :

Berne, le 7 juin.

La Chancellerie de la Confédération suisse à la Rédaction de la

« Gazette de Lausanne », à Lausanne.

Monsieur le Rédacteur,

Conformément à une décision du Conseil fédéral, nous avons l'honneur de porter ce qui suit à votre connaissance :

La « Gazette de Lausanne » contient dans son numéro 144 du 28 mai, sous titre « Paix durable » un article signé André Mercier qui soutient cette thèse, que dès le jour de la violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg la Suisse aurait dû intervenir dans la guerre européenne aux côtés de la Triple-Entente.

La cause qui se joue, y est-il dit, est celle de la civilisation et du droit, de la liberté, de la loyauté. C'est la cause de tous les Etats pour lesquels ces notions priment celles d'hégémonie et de force brutale, de tous ceux qui ont un honneur... Dès le jour de la violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg nous avons été de ceux très nombreux qui voyaient le devoir de tout Etat valide dans une collaboration énergique à la sauvegarde du droit, à la défense d'un patrimoine commun aux peuples civilisés. Aucune mission ne nous paraissait plus digne de l'armée d'un petit peuple dont l'âme est tout éprise de justice et de liberté. Conquis sur les champs de bataille, les lauriers de nos généraux auraient eu de la beauté. Comme soldats et comme citoyens, nous avons souffert d'assister passifs à la lutte où l'avenir de notre patrie est engagé. La résignation s'imposait pour des motifs dont l'analyse et la discussion seraient prématurées aujourd'hui encore. Elle a été moins dure à accepter depuis le coup d'arrêt de la Marne. Elle l'est moins aujourd'hui que l'Italie, fidèle à des traditions de liberté, s'est hardiment jetée dans la mêlée en faveur du droit, dont elle a été le berceau.

Figurant dans l'un des principaux journaux de la Suisse occidentale, de telles affirmations ne se concilient pas avec la mesure qu'imposent à la presse suisse notre neutralité et le soin du maintien de nos bonnes relations avec les autres Etats ; la politique de neutralité qu'observent les autorités fédérales dans la crise actuelle et qui a épargné jusqu'ici à notre pays les horreurs de la guerre est dénoncée dans cet article comme une faiblesse, et on affirme que l'honneur de la Suisse exigeait sa participation à la guerre.

On ne peut laisser préconiser dans les circonstances actuelles cette politique d'intervention directement contraire à la ligne de conduite traditionnelle de notre pays et à la déclaration de neutralité faite par les autorités fédérales.

En conséquence, se fondant sur l'article 102, chiffre 8, de la Constitution fédérale et sur l'article 3 de l'arrêté fédéral du 3 août 1914 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité, le Conseil fédéral nous a chargés de vous adresser un avertissement et de vous faire savoir

que si vous teniez à publier encore des articles de nature à compromettre les bonnes relations que la Suisse entretient avec les autres Etats, ou contraires à la politique de neutralité prescrite par l'arrêté fédéral du 3 août 1914, il se verrait dans la nécessité de prendre à votre égard d'autres mesures.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Chancellerie fédérale suisse :

Le Chancelier de la Confédération : SCHATZMANN.

### L'acte de M. Bryan

M. Bryan, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, a cessé mardi de faire partie du gouvernement des Etats-Unis. Il a remis sa démission au président Wilson, qui l'a acceptée.

C'est à la suite de divergences entre le président et son ministre, au sujet de la réponse à l'Allemagne, que M. Bryan a abandonné ses importantes fonctions. Il n'approuvait ni le fond, ni la forme de la note préparée par M. Wilson, qui lui paraissait dangereuse. Pacifiste impénitent, membre assidu des congrès interparlementaires pour la paix, M. Bryan n'a pas voulu signer une pièce qui peut provoquer la rupture des relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne, et il a préféré se retirer pour garder ou reprendre sa liberté d'action.

A vrai dire, on n'avait jamais bien compris le choix de M. Bryan comme chef du département des affaires étrangères. Ce poste exige de l'empire sur soi-même, des qualités de souplesse et de finesse, de la patience et une certaine dose de philosophie qui sont rarement le partage des remueurs de foules. M. Bryan était avant tout un orateur véhément, dont le verbe s'enflammait au contact des masses, un politicien passionné, très entier dans ses convictions, une sorte de Gambetta d'avant 1870. Trois fois candidat malheureux à la présidence, contre Mac-Kinley et Taft, il s'était vu préférer encore M. Wilson, par son propre parti, aux dernières élections. En le prenant comme collaborateur, M. Wilson avait sans doute voulu donner une marque publique de reconnaissance à l'infatigable champion populaire, et peut-être assagir, par l'exercice des fonctions publiques, cette force de la nature trop longtemps déchaînée. L'expérience n'a pas été très longue, et l'on n'est qu'à demi surpris de la rupture qui s'est opérée cette semaine entre le chef responsable de la politique américaine et son très indépendant ministre.

M. Wilson, qu'on accusait volontiers de faiblesse et de pusillanimité, s'est au contraire révélé ces derniers temps un homme de volonté et d'action. Il paraît absolument décidé à défendre les droits de l'humanité et la force intangible des traités internationaux contre les interprétations à bien plaisir du gouvernement allemand. La note qu'il a rédigée et que le trop pacifique Bryan n'a pas voulu endosser, forcera l'Allemagne à rentrer dans la ligne des conventions existantes, ou provoquera une rupture éclatante, dont il est difficile de mesurer toutes les conséquences politiques et économiques.

L'acte de M. Wilson est d'autant plus courageux que les agents de la chancellerie, les Bernstorff, Dernburg et consorts s'efforcent d'ameuter contre le président et son parti les six millions d'électeurs d'origine allemande, mais absorbés, avec lesquels on a toujours compté jusqu'ici à New-York et dans les grands centres de l'Ouest. En se plaçant sur le terrain du droit, le président s'élève noblement au-dessus des tripotages électoraux et des misérables questions de parti.

**Moteurs.** On cherche à acheter, d'occasion et de suite, 2 moteurs 4 à 5 HP; à défaut, un moteur de 10 HP, en parfait état d'entretien. — Offres, avec indication du prix, aux Ateliers électro-mécaniques Charles PETER, Le Locle. 8135

**Qui prêterait** pour industrie prospère une somme de Fr. 2000.—, remboursable suivant entente et contre très forts intérêts. — Ecrire sous initiales P. M. 7900, au bureau de l'IMPARTIAL. 7900

**Mécaniciens.** On cherche, de suite et pour le 15 courant, 10 à 15 mécaniciens et tourneurs monteurs de boîtes, pour la place de La Chau-de-Fonds. Décolleteurs et outilliers auront la préférence. Bonnes rétributions. — S'adresser aux Ateliers électro-mécaniques Charles PETER, Le Locle.

**Adoption.** A la suite d'un deuil, quelle personne serait disposée à adopter une petite fille nouveau-née? — Faire offres par écrit, sous chiffres J. S. 8119, au bureau de l'IMPARTIAL. 8119

**Transmissions.** On cherche à acheter, d'occasion, environ 20 mètres de transmissions, de 35 à 40 mm. de diamètre, avec paliers de plafond; si possible, graissage à bagues. — Offres, avec indication de prix, aux Ateliers électro-mécaniques Charles PETER, Le Locle. 8136

**Cercueils** Toujours assorti en cercueils, incinérations et autres. — J. Galéazi, rue du Rocher 20. 1026

**Pendule.** J'échangerais une pendule, en marbre noir, contre des abeilles, ruches ou essaims. — P. Grosjean-Bédard, rue du Chasseur 45. 8034

**Réglages.** On apprendrait réglages plats, à personne, contre paiement. 8023 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remontages** 10 1/2 lignes ancre, sont à sortir de suite, tout du long. — S'adresser, rue de la Paix 107, au 1er étage. 8024

**Fabrication** de Divans, Fauteuils, Chaises longues, Salons, Literie soignée, Crin, Laine, Coutil. — Marletaz Frères, rue du Premier-Mars 11. 7920

**Dentiers** même cassés, sont achetés aux plus hauts prix, par M. Dubois, rue Numa Droz 90. 7993

**Jeune fille,** 19 ans, de la Suisse alémanique, grande et robuste, connaissant un peu le français, cherche place dans famille pour tout faire. Prétentions modérées. — Offres écrites, sous chiffres C. S. 8140, au bureau de l'IMPARTIAL. 8140

**Cadrams.** Emalleur, connaissant sa partie à fond, cherche place stable. — Ecrire à M. Jules Guillaume, rue de l'Hôtel-de-Ville 27. 7965

**Mécanicien.** Jeune homme, ayant fait 3 ans d'apprentissage, cherche place pour se perfectionner chez bon patron dans fabrique. — Ecrire sous chiffres A. E. 8006, au bureau de l'IMPARTIAL. 8006

**Régleuse** pour réglages plats et Breguet, en tous genres et toutes grandeurs, cherche travail en fabrique ou à domicile. 7975 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

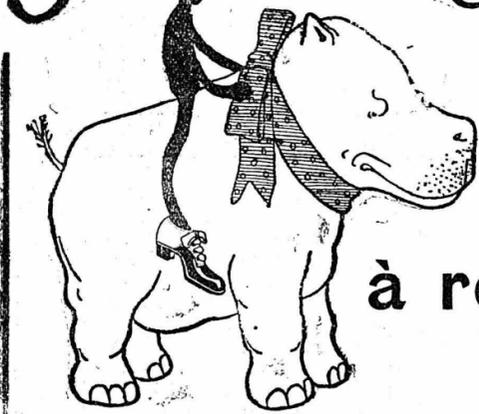
**Commis** comptable, très actif, connaissant à fond la fabrication d'horlogerie, dispose de quelques heures par jour. — Offres écrites sous chiffres R. E. 7983, au bureau de l'IMPARTIAL. 7983

**Demoiselle** d'un bon restaurant, sachant les deux langues et le service à fond, cherche place comme sommelière. — Offres écrites, sous chiffres E. E. 8014, au bureau de l'IMPARTIAL. 8014

**Demoiselle** bien éduquée, très expérimentée dans le commerce, cherche emploi quelconque dans commerce ou bureau. — Ecrire sous chiffres A. E. 8098, au bureau de l'IMPARTIAL. 8098

**Tonneaux.** Tousjours acheteur de futailles en tous genres. — Bozonnat, Serre 14. 3750

# Souliers d'Enfants



## Offre

### à retenir !

#### Bottines à boutons

Forme rationnelle

No 18 à 21, boxcalf . . . . . 4.90

No 22 à 25, chevreau, bouts vernis 6.80



#### Souliers à lacets

en cuir ciré, ferrés, rivets

No 26 à 29 Fr. 6.90

No 30 à 35 . 8.90



Article d'une solidité éprouvée

#### Souliers forme Derby

pour Ecoliers, fortes semelles

No 26 à 29 Fr. 8.50

No 30 à 35 . 9.80



Le même, doublé cuir, Fr. 1.— en plus

# VON ARX & SODER

2, PLACE NEUVE, 2

**Employé** de bureau bien au courant de la fabrication est demandé IMMEDIATEMENT. Inutile de faire des offres si on n'a pas occupé une place analogue et les adresser par écrit, sous chiffres A. C. 8167, au bureau de l'IMPARTIAL. 8167

**Assujetti** pour achevages d'échappements ancre, petites pièces, est demandé. Entrée de suite. 8128 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Lingère.** On demande une jeune fille ayant fait un bon apprentissage de lingère, ainsi qu'une personne sachant bien faire les tabliers et les robes enfants. — S'adresser au Magasin Sonderegger & Cie, rue Léopold-Robert 5. 8004

**Comptabilité.** DEMOISELLE, entièrement au courant de cette partie, est demandée. Bon gage. — S'adresser rue Numa Droz 151, au 2me étage. 8141

**Remonteurs.** On demande un remonteur de finissages et un remonteur échappements ancre. — S'adresser à M. Heibenstein, rue du Puits 17. 8076

**On demande** pour la vente d'un «Tableau de la Mobilisation suisse», personne qualifiée, visitant les particuliers. 8195 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Boulangier.** On cherche de suite un jeune ouvrier sérieux. — S'adresser rue Numa Droz 81, au magasin. 8182

**Mécanicien-Décolleteur,** bien au courant de la partie, est demandé de suite à la FABRIQUE DU PARC. 8143

**Jeune fille** intelligente, ayant bonne instruction, est demandée pour s'occuper d'un garçon de 10 ans, une partie de la journée. Adr. offres sous M 21540 C, à Haassenstein & Vogler, en Ville. 8043

**Femme de ménage.** On demande ménage pour faire des heures. Entrée immédiate. — S'adresser à M. le Dr Favre, rue du Rocher 15. 8011

**Deux jeunes filles,** connaissant bien la couture, trouvaient bonne place dans famille à Soleure. — Bureau des Amies de la Jeune fille, rue Léopold-Robert 18. 8120

**Jeune fille** intelligente, ayant bonne instruction est demandée pour un garçon de 10 ans, une partie de la journée. — Adresser offres écrites sous chiffres E. L. 8021, au bureau de l'IMPARTIAL. 8021

**Rez-de-chaussée.** A louer pour caudron, se de départ, de suite, rez-de-chaussée moderne, composée de 3 chambres, cuisine, chambre à bains, alcôve éclairée directement, et dépendances. Forte réduction jusqu'au Terme Octobre 1915. — S'adresser rue D.-P. Bourquin 19, au 1er étage, à droite. 8127

**Quartier des Crétêts.** A louer de suite un petit logement de 2 pièces, plus 2 logements de 3 et 4 pièces, pour le 31 octobre. 3105 S'adresser rue du Grenier 37.

**Logement.** A louer, pour le 31 octobre, joli petit logement de 2 pièces au soleil, cuisine, corridor éclairé, balcon; conviendrait bien pour petit ménage. S'adresser rue du Signal 10 (Montbrillant), au magasin. 8102

**A louer,** de suite ou à convenir, 1<sup>er</sup> étage, complètement remis à neuf, avec chambre de bains, gaz, électricité installés, comprenant trois grandes chambres, dont une indépendante, à 2 fenêtres, situés à proximité de la Place du Marché et dans maison d'ordre. — S'adresser à M. Guinand-Savoie, rue du Parc 67. 8113

**Appartement.** A louer de suite ou pour époque à convenir, dans maison d'ordre, un appartement moderne, exposé au soleil et remis à neuf, composé de 4 chambres, chambre de bonne, bout de corridor éclairé, chambre de bains et toutes dépendances. Gaz, électricité, chauffage central. — S'adr. rue du Grenier 41 g. au 1er étage. 8134

**Appartement.** A louer, pour le 31 octobre, un beau logement au 1er étage de 3 chambres, bout de corridor éclairé, gaz, électricité, en tête du Tram de Bel-Air. — S'adresser à M. Charles Dubois, rue Sophie-Maitrel 1. 4094

**A louer** de suite ou pour le 31 octobre prochain, dans maison d'ordre bien située à proximité de la place de l'Ouest, 2me et 3me étage de 3 pièces, cabinet éclairé, cuisine et dépendances, chauffage central, buanderie et cour. 6086 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Local.** A louer de suite un local avec devanture, une chambre et une cuisine; pourrait être utilisé comme magasin ou atelier. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage. 4514

**Cas imprévu.** A louer, de suite et dans maison d'ordre, joli petit appartement de deux pièces au soleil, cuisine, corridor fermé et toutes dépendances, gaz, électricité installés, chauffage central chauffé. — S'adresser au Comptoir Th. Kissling, rue du Nord 60. 8010

**Appartement.** A louer, pour le 31 octobre, appartement de 3 chambres, cuisine, corridor et dépendances; exposé au soleil. — S'adr. à M. J. Hofer-Matlie, rue Fitz-Courvoisier 15. 8000

**Appartements.** A louer, pour le 31 octobre, beaux logements de 3 pièces, corridor éclairé, gaz, électricité, lessiverie. — S'adresser le matin, rue Numa-Droz 135, au Bureau. 7779

**Magasin.** A louer de suite un petit magasin, avec devantures; a été utilisé comme atelier de corbonerie. — S'adr. rue du Collège 8, au 2me étage. 4515

**Logement.** A louer, rue du Collège, un logement de 2 pièces. — S'adresser à M. Ch. Schlunegger, rue du Doubs 5. 7689

**Appartement.** A louer, quartier de la Chapelle, un bel appartement de 3 pièces, au soleil, avec jardin. — S'adresser à M. Ch. Schlunegger, rue du Doubs 5. 7690

**A louer** de suite ou pour le 31 octobre, un bel appartement de 4 pièces, avec grand alcôve, cuisine, corridor et dépendances. 7535

**Un magasin** à l'angle de 2 rues, avec trois grandes devantures et logement adjacent de 2 à 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances, buanderie moderne et séchoir dans la maison, située dans une position centrale. — S'adresser, de 1 à 2 heures, rue du Parc 7, au 1er étage.

**A louer,** de suite, 2 appartements meublés, au soleil, 3 chambres, cuisine et dépendances, lessiverie, séchoir. — Un dit même distribution pour fin octobre. Fr. 48. — S'adresser chez M. F. Guanillon, rue Léopold-Robert 27. 7556

**A louer** pour le 31 octobre, rue de la Serre 10, beau 2me étage de 5 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains installée. Prix, 1100 fr. — S'adr. à M. Alfred Guyot, géant, rue de la Paix 43. 8029

**Chambre.** A louer une chambre meublée, au soleil, à un monsieur. — S'adresser rue A.-M. Piaget 65, au 3me étage. 8132

**Chambre.** A louer une jolie chambre meublée, indépendante et au soleil, dans un ménage de 2 personnes. — S'adresser rue de l'Industrie 22, au 2me étage. 8131

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Ronda 20, au rez-de-chaussée, à gauche. 8137

**Chambre.** Jolie chambre meublée, électricité, est à louer de suite. Bas prix. — S'adresser rue la Serre 3, au 1er étage. 8102

**Chambres.** A louer 2 belles chambres indépendantes et meublées, au centre de la ville. — S'adresser rue du Parc 5, au 1er étage, à gauche. 7990

**Chambre.** Jolie chambre à louer, au centre de la rue Léopold-Robert, à personne honnête et travaillant dehors. Eclaircie. — S'adresser rue Léopold-Robert 40, au 2me étage, à gauche. 7989

**Chambre.** A louer pour le 15 juin, au centre de la ville, chambre meublée, indépendante, électricité, à monsieur d'ordre. — S'adr. rue Jaquet-Droz 23, au 2me étage. 7984

**Chambre.** A louer de suite une belle petite chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 8, au 1er étage, à gauche. 8017

**Chambre.** Monsieur seul offre à louer chambre à Demoiselle honnête, contre quelques travaux de ménage. — Faire offres sous chiffres V. L. 8083, au bureau de l'IMPARTIAL. 8083

**Chambre.** A louer jolie chambre meublée. Eclaircie. 8122 S'adr. rue du Grenier 6, au 2me étage

**Chambre.** A louer de suite, belle chambre meublée, au soleil; électricité. — S'adresser rue du Parc 44, au rez-de-chaussée, à gauche. 8100

**Chambre.** Jolie chambre confortable ment meublée, est à louer à monsieur de moralité. Situation au soleil, rue Léopold-Robert, en face de la Gare. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** à bas prix, ensuite d'installation du chauffage central, deux très beaux, grands fourneaux en cailloux et deux petits, à l'état de neuf. Pressant. — S'adresser chez M. A. Bourquin-Jaccard, rue du Temple-Allemand 61. H 21558 C 8191

# LA DETTE

PAR JACQUES MOREL

— Daniel, va donc avertir nos artistes qu'ils peuvent commencer; tu les trouveras tous au fumoir; ce sont mes coulisses... N'oublie pas de montrer le programme à Xourof; numéro un, le quintette de Schumann, n'est-ce pas? Et, s'adressant à Fresnel le plus naturellement du monde:

— Vous allez entendre mon violon russe... Oh! le morceau d'ensemble, c'est seulement pour le mettre en train; vous le jugerez mieux tout à l'heure, dans les mélodies de Grieg, et surtout dans la sonate de Bach, où il est incomparable... C'est un tempérament d'artiste extraordinaire, quoiqu'il n'ait que dix-sept ans... Fresnel, l'esprit ailleurs, s'efforçait de l'écouter. « Elle ne sait rien, c'est clair... du reste, elle nous connaît à peine, et Vitry ne lui a sûrement pas fait de confidences... » Et sa bonne figure soucieuse était comme un livre grand ouvert devant madame Vitry, qui pensait en parlant: « Celui-là aussi est un naïf; il doit trouver tout simple qu'on sacrifie son bonheur à des chimères... »

Quatre accords nettement plaqués annoncèrent le quintette de Schumann. On se montra en chuchotant l'épêche aux cheveux longs, aux yeux caressants de Slave, qui maniait l'archet du premier violon; puis le silence s'établissait — ce silence poli et ennuyé des gens du

monde qui entendent de la grande musique. Alice restait dans le coin où elle s'était réfugiée, presque perdue dans les plis d'une portière de damas jaune.

Toutes les figures qui l'entouraient lui étaient indifférentes; elle se sentait tombée dans un abîme sans fond, qu'elle eût seulement voulu plus muet et plus sombre. La lumière violente du lustre lui faisait mal, le bruit des instruments lui crispait les nerfs.

Pour engourdir sa pensée, elle essayait de suivre les notes, les phrases mélodiques: mais tout se brouillait dans sa tête, où parlait une seule voix, celle de Georges, répétait à satiété les mots de tout à l'heure: « Il vit depuis dix ans avec une personne qui a été très bonne pour lui... Sa mère ne veut pas qu'il l'épouse... » « Ainsi, c'est comme s'il était marié... j'ai aimé un homme marié... » L'idée l'obsédait, révoltant.

« Cette femme, je ne sais rien d'elle... Georges dit qu'il ne l'aime plus; mais qu'importe, puisqu'il ne doit pas la quitter... Oh! comment a-t-il pu me laisser croire... Je ne lui pardonnerai jamais! »

Après le premier morceau du quintette, tendre et joyeux comme un appel d'amour, les violons jouaient une sorte de marche funèbre lente, lourde, coupée de sanglots désespérés. Daniel était très loin d'Alice; il l'avait découverte, petite tache noire et pâle dans la clarté environnante. Sans se montrer, adossé à l'angle d'une porte, il regardait ces yeux qui ne souriaient plus, cette bouche scellée par quelque doigt invisible, tout ce visage dont la lumière semblait éteinte, — et il songeait:

« C'est moi qui ai fait cela... moi qui l'aime tant!... Mais il le faut... Si j'abandonnais l'autre, je serais un misérable; elle-même ne le voudrait pas... N'est-ce pas, ma chérie, vous ne le voudriez pas? »

Il l'implorait mentalement, et c'était une volupté douloureuse de la regarder encore en pensant qu'il ne la verrait plus. Elle lui semblait parée pour la dernière joie de ses yeux; il aimait ses épaules, ses bras délicats, ses cheveux qu'il avait vus voltiger au vent de l'Acropole, — et son âme qu'il connaissait toute, qu'il sentait à lui, — il l'aimait entièrement, comme il n'avait jamais aimé...

Schumann se tut. Madame Vitry, craignant de surcharger son programme, avait supprimé délibérément la moitié du quintette, et le public, un peu congelé, restait sur l'impression lugubre de l'adagio.

— Quelle musique! c'est à porter le diable en terre! dit près de Daniel un gros homme réjoui, décoré, à figure de magistrat, qui s'interrompit, reconnaissant trop tard le « fils de la maison ».

Daniel ne l'écoutait guère. Il venait de voir Alice parler à son frère qui s'était rapproché d'elle, rester un instant debout dans l'encadrement de la porte, puis disparaître derrière un flot de retardataires qui entraînaient, le morceau fini.

— Elle s'en va... Cela lui parut soudain affreux, intolérable. Sans penser à rien, il courut vers l'anti-chambre et, heurtant au passage un plateau chargé de glaces entre les mains du domestique, il arriva au moment où Fresnel posait sur les épaules de sa sœur le col de Mongolie.

— Comment! vous partez déjà? Alice ne tourna même pas la tête à sa voix; Fresnel essaya de prendre un air souriant.

— Mais oui; ne nous trahis pas; nous filons à l'anglaise; il est plus tard que je ne croyais... Non, pas cela, merci, ajouta-t-il en repoussant une superbe pelisse de fourrure qu'on lui tendait... Numéro vingt-cinq: un paletot bleu, avec un col de velours...

Le paletot bleu ne se trouvait pas. Daniel se rapprocha d'Alice; mais elle eut, en le voyant, un tel mouvement de recul, un tel regard de bête aux abois, qu'il se sentit froid au cœur.

— Vous partez?... répéta-t-il sans pouvoir ajouter autre chose.

La jeune fille s'enveloppait dans sa mante, cachant ses mains pour ne pas les lui tendre, froissant la pauvre branche de roses si gaie-ment achetée la veille.

— Oui, nous partons... Tu es prêt, Georges?

— Voilà, voilà...

Fresnel était rentré en possession de son pardessus et l'endossait avec des gestes maladroits, dans sa hâte de quitter cette maison ennemie. Il se précipita sur Daniel, lui écrasa les poignets.

— Au revoir, mon cher ami... adieu... au revoir...

Il bégayait presque, dans son émotion. Daniel tourna vers Alice des yeux suppliants, désespérés.

— Au revoir, mademoiselle.

— Au revoir, monsieur.

La porte se referma... Une femme de chambre rangeait le vestiaire, des serviteurs passaient, abrutis et indifférents; dans le salon, une voix de femme chantait l'air de « Samson et Dalila ». Daniel restait debout, comme s'il attendait encore quelque chose.

— Elle ne m'a même pas donné la main... Plus tard, peut-être, elle me comprendra, elle m'approuvera; mais maintenant...

Maintenant, il l'avait blessée, elle le méprisait... tout était fini, bien fini.

(A suivre)

## Les faits de guerre

## LA SITUATION DES ARMEES ALLIEES

## Du grand Etat-major français :

PARIS. — 10 juin, 15 heures. — Très violent combat d'artillerie toute la nuit dans la région de Lorette.

A la sucrerie de Souchez, l'ennemi a prononcé, à 21 heures, une attaque aussitôt repoussée. Les Allemands ont bombardé Neuville-St-Vaast, mais ils n'ont pas tenté de le reprendre. Nous avons réalisé de nouveaux progrès dans le Labyrinthe. Dans la région d'Hebuterne, nous avons maintenu entièrement notre gain, qui porte sur un front de 1800 mètres et sur une profondeur d'un kilomètre environ.

Rien de nouveau sur le reste du front.

PARIS. — 10 juin, 23 heures. — La lutte d'artillerie continue dans le secteur au nord d'Arras. Elle a été gênée, cependant, par le brouillard très épais.

Les rapports complémentaires sur la prise de Neuville-St-Vaast établissent que la partie nord-est du village et le fortin que l'ennemi avait organisé étaient défendus avec une extrême opiniâtreté. C'est par une lutte pied à pied, de maison à maison, que notre infanterie s'est emparée de la totalité de la position. Les Allemands ne se sont retirés qu'à la dernière extrémité, laissant entre nos mains un nombreux matériel, dont un canon de 77 et plusieurs mitrailleuses.

Nous avons trouvé dans les maisons, dans le boyaux et dans les caves, près d'un millier de cadavres allemands.

Dans la région d'Hebuterne, nous avons pris à l'ennemi, dans les journées des 7, 8 et 9 juin, six mitrailleuses.

En Champagne, dans la région de Beau-Séjour, l'ennemi a attaqué nos tranchées avec plus d'un bataillon. Il a partout été repoussé. De nombreux cadavres allemands gisent sur le terrain.

Sur les Hauts-de-Meuse, notamment aux Eparges, violent combat d'artillerie au cours duquel nos canons ont réduit au silence les batteries ennemies.

## LA SITUATION DES AUTRICHIENS

## Du grand Etat-major autrichien :

VIENNE. — 10 juin, au matin. — Les combats continuent sur le Dniester supérieur et dans le secteur entre le Dniester et le Pruth. L'armée Planzer-Baltn gagna encore du terrain vers le nord. Ses colonnes d'attaque sont parvenues, par des combats ininterrompus, jusqu'à Obertun et jusque sur les hauteurs au sud d'Orodenska. Un nouveau groupe s'est joint dans la Bukovine, à l'avance victorieuse des détachements de l'armée combattant sur le territoire de Galicie en traversant hier le Pruth et en repoussant d'importantes forces russes au sud-ouest de Kozman. La situation dans le reste, est sans changement.

Sur le front de l'Isonzo, de nouvelles attaques de l'ennemi de traverser le cours d'eau près de Plava, Gradisca et Tagrado, ont été repoussées. Le combat se poursuit dans la région de Flitsch, sur la chaîne Carnique, à l'est du col de Plœcken. Les combats d'artillerie continuent aussi sur la frontière orientale du Tyrol. L'attaque ennemie dans la région du Tonale échoua contre la résistance de nos braves troupes de couvertures.

Une escadre de nos avions lança hier matin, avec succès, des bombes sur l'arsenal et l'Institut pyrotechnique de Kragujevat. Deux incendies ont été constatés. Nos aviateurs sont rentrés indemnes.

Le sous-marin « 4 » commandé par le lieutenant de vaisseau de ligne Singule, a torpillé et coulé hier matin, à 30 milles à l'ouest de Saint-Jean de Madua, un croiseur anglais du type « Liverpool », qui naviguait sous la protection de six contre-torpilleurs.

## LA SITUATION DES ARMEES RUSSES

## Du grand Etat-major russe :

PETROGRAD. — 11 juin, officiel. — Dans la région de Schawli, les 7 et 8 juin, les combats ont continué.

Dans la direction de Kowno, entre le Niemen et le chemin de fer de Wirballen, dans la forêt de Koslorovouda, l'ennemi a légèrement progressé.

Sur le Dniester, nous avons repoussé avec succès, au cours de la nuit du 7 au 8 et durant la journée du 8 des attaques de l'ennemi sur le front Igartsberg-Jidatchew, y faisant plus de 800 prisonniers, dont 10 officiers, et prenant 5 mitrailleuses.

Sur la rive gauche du Dniester, le combat continue contre des forces ennemies importantes ayant franchi le fleuve près de Jurawno.

Le 7 juin, la flotte de la mer Noire a bombardé Dron Gouldak et Kozla et détruit des installations pour l'extraction de la houille. Les débarcadères sont restés intacts. La flotte a coulé deux vapeurs turcs chargés de charbon.

## LA SITUATION des ARMEES ALLEMANDES

## Du grand Etat-major allemand :

BERLIN. — 10 juin, au matin. — Front occidental : Les combats près de Souchez et Neuville continuent. Au nord-ouest de Souchez, toutes les tentatives d'attaque des Français ont été enrayées dès le début. A l'ouest de Souchez, dans la région de la sucrerie, les Français ont remporté de petits succès. Des attaques ennemies contre nos positions au nord de Neuville ont échoué. Nous avons conservé l'avantage dans les combats de tranchées au sud de Neuville. Une attaque ennemie au sud-est d'Hebuterne a échoué. Au cours des derniers combats, nous avons fait prisonniers environ 200 Français.

En Champagne, après des travaux de mine, nous nous sommes emparés de plusieurs tranchées ennemies dans la région de Souain et au nord de Hurlus. En même temps, au nord de Le Mesnil, les positions françaises ont été prises d'assaut sur une largeur d'environ 200 mètres, et mises à l'abri de contre-attaques nocturnes. Nous avons pris une mitrailleuse et un lance-bombes. Dans la partie ouest du bois Leprêtre, un élément de tranchée de notre position de première ligne est resté aux mains de l'adversaire.

Front oriental : Au sud-ouest de Shawli, les Russes ont opposé hier une vive résistance à notre marche en avant; les progrès ont été de peu d'importance. Nous avons pris, ces deux derniers jours, 2250 Russes et 2 mitrailleuses. L'adversaire a opposé des renforts venus de la direction du nord-est, à notre mouvement enveloppant à l'est de la Doubissa. Devant cette menace, notre aile a été retirée sur la ligne Betygola-Zegnie, sans être inquiétée par l'ennemi. Au nord du Niemen, depuis le 6 juin, nous avons fait prisonniers dans les attaques et la poursuite, 3020 Russes; de plus, nous avons pris deux drapeaux, douze mitrailleuses, de nombreuses cuisines de campagne et des voitures.

Front sud-oriental : A l'est de Przemysl, la situation est sans changement. Depuis la région de Mikolajow-Rohtsyn — sud et sud-est de Lemberg, — de nouvelles forces russes ont marché vers le sud. Leur attaque est maintenue sur la ligne Litynia — nord-est de Drohobycz, — secteur du Dniester, près de Zurawno, par des éléments de l'armée du général von Linsingen. A l'est de Stanislaw et près de Halicz, les combats de poursuite continuent.

## L'avance russe au Caucase

L'Etat-major général russe publie un important bulletin sur les dernières opérations dans le Caucase. En voici l'essentiel :

C'est en avançant par des sentiers, en transportant sur leur dos des canons sur des sommets atteignant 10.000 pieds d'altitude et en prononçant fréquemment des attaques à la baïonnette que nos soldats ont délogé les Turcs, qui résistaient opiniâtement, profitant de la série de positions qu'ils avaient organisées préalablement.

Le 6 juin, les nôtres ont occupé Ardost et, le 7, la localité d'Ide. Au cours de cette vigoureuse offensive, nous avons fait de nombreux prisonniers appartenant aux régiments turcs 83, 85, 86, 88, 89, 90, 91 et 94. A Ardost, à Ide et sur d'autres points, nous avons enlevé beaucoup de vivres, des quantités de gargarouses, des caissons, du matériel du téléphone et du télégraphe, la chancellerie du régiment 88.

Les Turcs ont concentré dans la région le corps de Khalilbey, renforcé d'une nombreuse cavalerie kurde et de formations de réserve, et ont attaqué notre avant-garde en progression vers Dilman.

Malgré la supériorité numérique considérable des Turcs, c'est en entravant héroïquement la poussée impétueuse de l'ennemi que notre avant-garde se replia lentement vers les hauteurs de Moukandjik, à plusieurs verstes au nord de Dilman.

Le 1<sup>er</sup> mai, les Turcs ont entamé leur offensive décisive, la prononçant sur un large front contre nos positions près de Moukandjik. Mais ils se sont heurtés à la résistance vigoureuse de nos forces qui, après un combat acharné de deux jours où elles ont repoussé les attaques de l'ennemi, ont, le troisième jour, pris à leur tour une offensive foudroyante.

Les Turcs, ayant subi de grosses pertes, s'étant brisés contre la ténacité de nos troupes et impuissants à soutenir le feu meurtrier de notre artillerie, de nos mitrailleuses et de nos fusils et la poussée de nos troupes, évacuèrent hâtivement Dilman, en y abandonnant une partie de leur train et un hôpital de campagne avec tout le personnel, et se retirèrent vers les montagnes aux positions préalablement organisées, poursuivis par nos troupes. Après la victoire de Dilman, nous résolûmes de consommer la débâcle non seulement du groupe turc de Dilman, mais aussi de toutes les forces ottomanes opérant entre les lacs de Van et d'Ourmia.

Nos troupes commencèrent par leur aile gauche une offensive générale dans trois directions : La première, des vallées d'Alaschgerd et Diadine sur Melaschgerd, du côté nord; la deuxième, du nord-est et de l'est sur Van et la troisième — qui est un but d'enveloppement — du côté du sud, dirigée du lac d'Ourmia et de Tabriz sur Ourmia.

La colonne qui marchait de la vallée d'Alaschgerd vers le sud par la vallée du fleuve Mouratchai commença immédiatement à ser-

nos cosaques chargèrent à maintes reprises l'ennemi qui, soutenant sa retraite par des charges impétueuses, se retirait en désordre vers le sud. Le 11 mai, par un raid foudroyant, notre cavalerie enleva la ville de Melaschgerd. Le même jour, un autre détachement occupa Pathnos. Après cela nos troupes, surtout la cavalerie, opérèrent une série de reconnaissances dans diverses directions, refoulant partout l'ennemi. Le 17, nous occupâmes Ardesch, point important sur le lac de Van, où nos troupes prirent contact avec les colonnes progressant vers Van. Le 18 mai, les Turcs ayant concentré des forces près de Kop, au sud-ouest de Malaschgerd, prirent l'offensive contre cette ville, mais notre détachement qui opérait sur ce point laissa les Turcs approcher tout près et les accueillit de front par un feu d'artillerie et de mitrailleuses et par une charge de cavalerie sur le flanc. Après le combat, les Turcs, ayant essuyé de grosses pertes, reculèrent vers Kop.

## La prise de la ferme de Quennevières

Devant la ferme de Quennevières, dit une note officielle française, un fortin était organisé en saillant, dont les ouvrages de flanquement protégeaient les deux extrémités. La première ligne renforcée était à une très courte distance de la seconde et sur certains points de la troisième. Une tranchée en crémaillère constituait le deuxième front de défense, en corde d'arc formé par le saillant.

Toute cette organisation puissante a été prise d'assaut le 6 juin, faisant tomber entre nos mains l'ensemble du front défensif ennemi sur un front d'environ 1200 mètres.

L'attaque fut précédée, le 5 juin, d'un bombardement méthodique de la position, bouleversant à la fin de la journée les défenses accessoires. Le 6 juin, après la reprise du bombardement, l'infanterie sortit de ses tranchées à 10 h. 15. Les deux bataillons prussiens qui occupaient la position avaient été renforcés.

L'assaut fut donné par quatre bataillons de zouaves, tirailleurs et Bretons, qui s'élançèrent malgré que l'artillerie ennemie battit le terrain.

La première vague submergea la tranchée ennemie, et les premiers prisonniers arrivèrent au poste de commandement. A 10 h. 40, deux compagnies allemandes de soutien s'avancèrent, mais sous le feu de notre 75, elles sont décimées et dispersées. Deux mille hommes furent ainsi mis hors de combat. Les zouaves, dépassant la tranchée, s'élançèrent vers le ravin de Tout-Vent, où un réseau de fil de fer protégeait l'ouvrage, garni de trois canons, dont ils s'emparèrent.

Le commandement procéda immédiatement à l'organisation de la position conquise, que des boyaux relièrent à l'ancienne position. L'ennemi, qui ne réagit d'abord que par l'artillerie, lança des réserves, mais ses lignes de tirailleurs fondirent en quelques instants.

De nouveaux renforts prussiens arrivèrent en autobus de Roye et attaquèrent au cours de la nuit à huit reprises, mais ils furent constamment arrêtés par nos tir d'infanterie et d'artillerie et nos barrages. Une nouvelle tentative d'avancer par les boyaux le matin du 7 juin fut écrasée.

Deux mille cadavres ont été comptés sur le terrain. Les pertes ennemies ont été évaluées à trois mille hommes, à quoi viennent s'ajouter les blessés.

Nous avons eu 230 tués et 1500 blessés, presque tous légèrement, nous avons pris vingt mitrailleuses et un nombreux matériel. Les commandants de nos bataillons ont reçu solennellement la croix de guerre décernée aux unités citées à l'ordre de l'armée.

Un des bataillons engagés dans cette affaire appartient au régiment Palestro, sur le contrôle duquel le roi d'Italie figure aujourd'hui, ainsi que son illustre aïeul avec le grade de capitaine.

Le régiment allemand n° 85 auquel l'affaire de Quennevières coûta la perte totale de deux bataillons, porte le nom de : « Fusilier-Regiment Koenigin »; son chef est l'impératrice d'Allemagne.

## La thèse du gouvernement bulgare

Les propositions que la Quadruple-Entente a faites jusqu'ici au gouvernement bulgare ont toujours été subordonnées à la condition de l'agrandissement territorial que la Serbie, la Grèce et la Roumanie pourraient obtenir.

En conséquence, la Bulgarie ne pourrait être disposée à accepter les conditions de la Quadruple-Entente que si elles étaient présentées d'une manière absolue et non en forme conditionnelle.

La thèse du gouvernement bulgare est la suivante :

Du moment que la Bulgarie, pour son entrée en campagne, ne demande pas des compensations territoriales, mais la réparation des injustices qu'on lui a fait subir avec le traité de Londres, avec le protocole de Pétergrad et avec le traité de Bucarest, et du moment que ces injustices auraient dû être réparées indépendamment de la guerre européenne, il est évident qu'on ne peut pas demander à la Bulgarie qu'elle subordonne son bon droit à être indemnisée des torts dont elle fut victime, à l'hypothèse des avantages que d'autres Etats peuvent retirer de la guerre.

Cette attitude du gouvernement bulgare est illustrée par l'officier « Echo de Bulgarie » dans les termes suivants :

L'amour de notre peuple pour la Russie est indéniable, ainsi que sa sympathie pour l'Angleterre, la France et l'Italie. Mais ici, il ne s'agit pas seulement d'affirmer des sympathies; il s'agit des sacrifices que la guerre impose.

Le peuple bulgare, instruit par une terrible et sanglante expérience, demande, avec raison, que les erreurs du passé soient évitées. Ces erreurs ont consisté dans la foi naïve aux documents écrits et dans la négligence consistant à abandonner au hasard le règlement des questions compliquées.

L'objet principal de nos revendications concerne un territoire qui a été formellement reconnu comme bulgare par ses détenteurs actuels. Sa rétrocession ne doit être subordonnée à aucune autre condition, hormis la coopération de notre armée.

Dans son instinct infailible, le peuple comprend parfaitement qu'une nouvelle guerre malheureuse serait la ruine irréparable du pays, et qu'un gouvernement qui ne tiendrait pas compte de ces considérations-là trahirait le pays.

## L'Angleterre fait-elle tout son devoir à l'égard de la France ?

En réponse à un article intitulé « France », paru il y a quelques temps dans le supplément littéraire du « Times », M. Victor Giraud, de la « Revue des Deux-Mondes », publie aujourd'hui une lettre ouverte dans ce journal, dans laquelle il déclare que, malgré quelques malentendus, l'union entre les deux pays est complète. Le « Times », analysant le contenu de cette lettre, dit entre autres :

« Nous lui en sommes tout particulièrement reconnaissants au moment où beaucoup d'entre nous se demandent si nous remplissons bien tout notre devoir envers la France dans la lutte contre l'ennemi commun, et au moment où beaucoup de Français, peut-être le peuple français entier, se posent la même question. Les événements récents sont venus à temps pour détruire les illusions que nous entretenions pendant les premiers mois de la guerre.

« Les Français souffrent beaucoup plus de la guerre que nous. Nous connaissons notre propre anxiété à la voir se terminer, ou tout au moins à donner un coup décisif qui nous en laisse entrevoir la fin. Mais peut-on comparer cette anxiété à celle que doivent subir les Français, en voyant quelques-uns de leurs plus riches provinces aux mains des ennemis, en pensant que les habitants souffrent des brutalités allemandes et surtout en réfléchissant à la destruction journalière de tant de vies françaises ? Il est tout naturel qu'ils se demandent si tout ce qui peut être fait a été fait ; et, en particulier, si nous, dans notre confort insulaire, nous faisons tout ce que nous pouvons, tout ce que nous devons faire.

« Ils peuvent être certains que nous sommes assez fiers, comme nation, pour ne pas désirer qu'ils gagnent des batailles pour nous, ou que nous tirions profit de leurs sacrifices et de leurs malheurs. Le fait qu'ils combattent avec toutes leurs forces nous engage à combattre avec toutes les nôtres. Nous ne voulons pas qu'on dise à la fin de la guerre que nous nous sommes servis d'eux pour nous tirer les marrons du feu ; nous agissons de façon à ce que personne, pas un Allemand, ne puisse le prétendre. Nous voulons montrer clairement que nous sommes des Européens combattant pour l'Europe et non seulement des Anglais intervenant dans une querelle continentale pour l'avantage de l'Angleterre. Dans cette guerre, nous voulons justifier aux yeux du monde entier l'existence de l'Empire britannique et prouver qu'il ne constitue un danger que pour ceux qui sont eux-mêmes dangereux et qu'il est en effet pour ceux-là. Mais nous avons un plaisir particulier à le prouver à la France, à cette nation si différente de la nôtre, si souvent notre ennemie dans le passé et que nous n'avons, malgré cela, pas cessé d'admirer, mais jamais autant qu'aujourd'hui.

« Nous désirons ardemment que la France et nos autres alliés nous paient de retour dans cette admiration et cette confiance. Nous le sollicitons comme un faveur ; nous ferons tout ce qui est possible pour l'acquiescer, de telle sorte qu'après la guerre il ne subsiste aucune ombre sur notre amitié, aucun doute sur notre sincérité. Si même nous souffrions moins que les autres, nous les prions de se souvenir que nous le devons à notre position particulière, mais pas à la peur de souffrir. Il existe souvent, parmi les nations, une envie naturelle de cette position, qui les fit nous appeler la « perfide Albion ». Nous semblions toujours tirer profit des guerres auxquelles nous prenions part, parce qu'elles ne touchaient pas notre sol. Nous n'avions pas le même besoin urgent que les autres pays de l'Europe de contracter des alliances. Mais nous sommes liés à l'Alliance actuelle par une autre chose que par un besoin ; par les intentions et la conduite de nos ennemis, et davantage encore par la conduite de nos alliés. La France nous donne un exemple que nous sommes fiers de suivre et nous ferons de notre mieux pour y parvenir. »

## A LA KÖPENICK

**Le capitaine von Muttach**

Depuis plusieurs jours, on voyait fréquemment dans les rues et les cafés de Bienne un capitaine de l'armée suisse, qui paraissait avoir de nombreux loisirs. L'officier portait beau; il prenait un plaisir particulier à se faire rendre les honneurs par la garde, et l'autre jour, il interpella sévèrement une sentinelle qui ne lui avait pas présenté les armes avec assez de promptitude.

Le fringant capitaine, qui faisait volontiers un bout de causette avec les civils, disait se nommer von Muttach, et être chargé d'importantes missions par l'armée. Il avait loué un logis confortable à Madretsch, et plusieurs chambres en ville, qui lui servaient de dépôts.

Von Muttach, qui s'exprimait avec aisance dans plusieurs langues, faisait de fréquentes « tournées d'achats » pour l'armée suisse. Il fit d'importantes commandes de fromage, de beurre, de jambon, de viande, dans la région de Buren, de Lattrigen, dans le Seeland et dans le Jura bernois, ainsi que dans le Tessin. Son champ d'opérations était vaste.

Aussitôt la marchandise arrivée à une de ses multiples adresses, von Muttach, sous un prétexte quelconque, prétendait qu'il devait s'en défaire et la revendait en gros à des négociants ou à des particuliers. Le capitaine avait l'air si coulant et si sûr de son affaire que le marché était généralement conclu en cinq sec. C'est ainsi que d'un seul coup, il vendit 300 kilos de fromage à un négociant de la ville. Il paraît même que pour ne pas trop exciter la méfiance, von Muttach faisait aussi de petits achats, au moyen de ses bénéfices.

La gendarmerie fut mise en éveil par une dénonciation particulière. Elle surveilla les allées et venues de von Muttach, qui ne dédaignait pas, en dehors de ses opérations commerciales, de faire un brin de cour au beau sexe, et aimait les parties fines.

Bref, le capitaine von Muttach a été arrêté hier. Il protesta d'abord avec indignation contre l'outrage fait à l'uniforme suisse, mais finit par se laisser convaincre à l'aide d'une paire de menottes...

Le pseudo von Muttach est en réalité un certain Emile Sollberger, de Winigen, jadis fromager de son état, récidiviste, ancien pensionnaire de Thorberg, né en 1870.

Il a dû faire de nombreuses dupes qui ne sont pas encore connues, car il a revendu pour des milliers de francs de marchandises. L'affaire paraît devoir prendre de grandes proportions.

**Le Conseil fédéral et le Vatican**

Le « Corriere d'Italia » donne des détails sur les démarches faites par l'envoyé du Vatican, comte Santucci, auprès du Conseil fédéral suisse, en faveur des prisonniers de guerre malades ou blessés pouvant encore servir. La proposition du pape a trouvé bon accueil auprès du Conseil fédéral. Le président de la Confédération lui-même a traité avec le comte Santucci des modalités de l'entreprise. Le gouvernement suisse donnera l'hospitalité, sur un point fixé de son territoire, aux prisonniers blessés ou malades français, anglais et belges et sur un autre point à un même nombre de prisonniers blessés ou malades austro-allemands.

Les gouvernements respectifs rembourseront à la Suisse les frais occasionnés par le traitement de ces prisonniers. Le gouvernement suisse prend la responsabilité des prisonniers qui lui seront confiés.

L'initiative du pape a été présentée aux gouvernements intéressés. Quelques-uns envoyèrent des réponses favorables. D'autres réponses sont attendues, mais on a l'espoir qu'une proposition si humanitaire et si opportune ne rencontrera aucun obstacle. La proposition actuelle du pape se rapporte naturellement aux prisonniers français, anglais et belges d'un côté et austro-allemands de l'autre, à savoir les seuls pouvant jouir de l'hospitalité suisse.

Le pape ne se désintéresse cependant pas des prisonniers des autres nationalités. Au contraire, le pape a déclaré que les prisonniers russes, serbes et monténégrins en Autriche, Allemagne et Turquie et les austro-allemands et turcs en Russie, Serbie et Monténégro seront l'objet des soins ultérieurs du Saint-Siège, qui ne manquera pas d'entamer des conversations à ce sujet avec les gouvernements intéressés.

**Tué à coups de manche de fouet**

Un jeune homme, jardinier dans un des hôtels de St-Cergues, était descendu, dimanche, à Genollier, où il était encore lundi. Passablement en goguette, il ne ménageait pas ses propos. Un honorable citoyen de Bassins, venant de passer avec des chars de bois en grume qu'il conduisait à la scierie, fut interpellé par le jardinier qui lui demanda s'il avait un passeport. L'interpellé, peu disposé à la plaisanterie, lui répondit par deux coups de manche de fouet, appliqués en plein visage. Or, le manche de fouet des charretiers de montagne est une arme terrible dans les mains d'un homme robuste.

Le malheureux jardinier, en proie à d'affreuses souffrances, fut pansé et reçut les meilleurs soins de la famille Duperré. Un peu tranquillisé et sentant moins son mal, il voulut repartir pour St-Cergues, mais mardi dans l'après-midi, il était encore un peu au-dessus du village de Genollier où le soir, vers les 5 h., il fut trouvé mort.

## AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

**La lutte contre l'alcoolisme**

Le Conseil national a commencé pendant la plus grande partie de sa séance d'hier matin, à discuter la motion de M. Daucourt, député conservateur de Porrentruy, demandant au Conseil fédéral d'étudier les mesures nécessaires pour combattre énergiquement le fléau de l'alcoolisme en Suisse.

M. Daucourt a rappelé les mesures énergiques prises dans d'autres pays à l'occasion de la guerre actuelle pour réprimer le fléau de l'alcoolisme; il a rappelé ce que la Confédération avait déjà fait dans ce domaine, mais il estime que les mesures prises ne sont pas encore suffisantes et que la lutte devrait être poursuivie avec plus d'énergie. Parmi les moyens à adopter il a indiqué entre autres un meilleur emploi de la dime de l'alcool et une augmentation du prix de l'alcool potable.

M. Chuard, un des signataires de la motion, l'a également appuyée en se plaçant à un point de vue un peu différent de celui de M. Daucourt; il a insisté sur la lutte contre les boissons distillées, qui, à son avis, sont les plus dangereuses.

M. Motta, président de la Confédération, a accepté la motion au nom du Conseil fédéral; il a fait l'historique des mesures prises par la Confédération depuis 1888; cette revision a eu pour effet de diminuer la consommation des boissons distillées — eau-de-vie, etc. — et d'augmenter celle des boissons fermentées — vin, bière, cidre —; d'autre part, les produits des distilleries libres échappent à toute statistique. M. Motta s'est déclaré d'accord, en principe, avec une augmentation du prix de l'alcool potable, mais cette augmentation n'est possible et ne sera efficace que si l'on atteint en même temps d'une façon ou d'une autre les distilleries libres, soit en les frappant d'un impôt soit en étendant le monopole aux matières qui n'y sont pas encore soumises; autrement l'augmentation du prix de l'alcool aura pour seul effet d'accroître la production des distilleries libres.

Cette conclusion est absolument juste; il est certain que si l'on veut combattre efficacement l'alcoolisme, il faudra que le législateur trouve moyen d'atteindre les distilleries libres, qui sont de véritables foyers d'alcoolisme dans notre pays.

M. Motta ayant, à la fin de son discours, déclaré que la législation ne peut pas tout, mais qu'elle doit être secondée par l'initiative privée et par la force de l'idée, M. le Dr Ming, un des apôtres les plus convaincus de l'abstinence aux Chambres fédérales, s'est emparé de ce thème sur lequel il a prononcé un discours éloquent et très écouté; il a insisté sur le fait que toutes les mesures ne seront efficaces que si tous ceux qui ont une influence quelconque, magistrats, officiers, maîtres, etc., donnent eux-mêmes l'exemple de la tempérance. Cet exemple produira plus d'effet que toutes les paroles. Le beau discours de M. Ming a été fort applaudi.

Après quoi la motion a été acceptée sans opposition. Espérons qu'elle aura un résultat pratique.

**Communiqués**

La rédaction décline toute responsabilité

**GRANDE VENTE.** — La Commission du travail organise pour les 23 et 24 Juin une grande vente à la salle de la Croix-Bleue. Tous les travaux faits durant le printemps seront exposés et mis en vente. Il y aura de tout et pour tous, surtout des objets d'usage courant; le rayon des articles tricotés sera particulièrement bien assorti. Il y aura des fleurs, un buffet et une soirée musicale.

**SPORT CYCLISTE.** — Les participants au brevet des débutants doivent se présenter à 7 h. 1/2 dimanche matin au local du « Vélo-Club Excelsior » pour la distribution des dossards. Le public est prié de tenir compte des observations qui lui ont déjà été faites à propos de la descente du Crêt et de l'arrivée. Les jeunes gens désirant s'inscrire peuvent encore le faire jusqu'à samedi soir au local.

**CINEMA PALACE.** — Ce soir « Les Poilus en Alsace et l'obusier de 420 en action », le premier de la série de documents officiels pris sur le vif par les soins du Ministre français de la guerre. Ces vues, d'un très puissant intérêt, constituent le plus gros succès de la cinématographie moderne.

**PLACE AU CONCOURS.** — La place de directeur de l'Ecole de mécanique de notre ville est au concours. Diplôme d'ingénieur-mécanicien exigé. Traitement de 5000 et 6500 francs. Entrée en fonction suivant entente avec la commission compétente.

**LEUR SANTE.** — L'état sanitaire des troupes en campagne continue à être excellent. Les maladies infectieuses suivantes ont été annoncées: scarlatine 3 cas, rougeole 18 cas, diphtérie 3 cas. Huit décès ont été annoncés, dont 3 par tuberculose pulmonaire.

**COURS DE TIRS.** — Les jeunes gens amateurs de tir désirant suivre le cours de tir gratuit qu'organise la Société des Armes-Réunies sont rendus attentifs à l'annonce paraissant dans ce numéro.

**REQUISITIONS.** — On assure que l'autorité militaire, qui ne trouve plus suffisamment de bétail à acheter pour les besoins de l'armée, se résoudrait prochainement à procéder par réquisition.

**DERNIERE HEURE**

Par dépêches et par téléphone de l'Agence télégraphique suisse et de nos correspondants spéciaux à Bâle, Genève, Berne, Milan et Paris.

**Le trafic italo-suisse suspendu**

**CHIASSO.** — Le chef de la gare internationale de Chiasso a reçu hier un ordre du gouvernement italien interdisant l'entrée en Suisse des denrées alimentaires. Tous les wagons ont été arrêtés.

**Nous aurons des prisonniers de guerre**

**BERNE.** — On annonce officiellement que les démarches entreprises par le Pape auprès du gouvernement helvétique pour l'internement en Suisse, de prisonniers de guerre sont terminées et qu'elles ont abouti. Un premier envoi de prisonniers sera accueilli prochainement sur territoire suisse.

**Un naufrage sur le lac de Neuchâtel**

**NEUCHÂTEL.** — Hier soir, à 8 heures et demie, une embarcation montée par deux jeunes pensionnaires inexpérimentés en navigation a chaviré à environ cent mètres du port. Un petit bateau, dans lequel trois personnes avaient pris place et qui se trouvait à proximité du lieu de l'accident, put immédiatement porter secours aux naufragés.

Le bateau-moteur de M. Stämpfli, qui arrivait au même moment, ramena au bord les deux imprudents qu'attendaient sur les quais une foule de promeneurs qui avaient suivi avec angoisse les péripéties du drame.

Le plus émotif de tous a encore été le maître de pension de ces jeunes gens, qui se trouvait justement sur le quai.

**On accepte des volontaires**

**BERNE.** — D'accord avec le Département militaire fédéral, les médecins en chef du service territorial et de la Croix-Rouge font la communication suivante :

Les sous-officiers, appointés et soldats des troupes du service sanitaire ainsi que les membres des colonnes de la Croix-Rouge qui désirent accomplir volontairement du service militaire sont invités à s'annoncer personnellement, avec l'équipement au complet, au commandant du dépôt des troupes du service sanitaire à la caserne de Bâle.

Les intéressés y trouveront immédiatement un emploi.

**Un tireur faussaire**

**ZURICH.** — La cour d'appel du tribunal suprême a condamné à huit mois de maison de correction et deux ans de privation des droits civiques le nommé Ernest Santschi, monteur, inculpé d'escroqueries pour un montant de 400 francs., commises au préjudice de deux sociétés de tir par l'emploi de jetons de tir falsifiés. Santschi, originaire de Sigriswil, avait déjà subi pour le même délit des peines dans les cantons de Berne, Argovie et Schwitz; en tout dix-sept mois.

**Tous les mécaniciens à l'usine**

**PARIS.** — Le gouvernement français a décidé de rendre aux industriels, sous le contrôle des services producteurs du ministère de la guerre, quelle que soit leur classe et quel que soit leur grade, les ouvriers ayant travaillé autrefois dans leurs usines, et qu'ils réclament nominativement comme indispensables à leurs fabrications.

Le gouvernement a décidé outre ces rappels individuels, de répondre aux demandes d'ouvriers professionnels qui lui sont adressés par les industriels pour le renforcement de leurs effectifs du temps de paix incomplètement reconstitués.

Tous les ouvriers qualifiés seront recherchés. Des appels réguliers ont été prescrits dans les dépôts et dans les corps. Dans les dépôts, un registre sera ouvert et tenu à jour.

Un service de placement organisé par le sous-secrétariat d'Etat à la guerre et qui centralisera tout à la fois les offres des industriels et les demandes des ouvriers, permettra d'utiliser aussi toute la main-d'œuvre ancienne ou nouvelle que l'activité métallurgique du temps de guerre a déjà accrue dans la population civile.

**Les opérations dans le Tyrol**

**VIENNE.** — L'envoyé spécial de la « Nouvelle presse libre » mande du théâtre tyrolien de la guerre que dans la région de Tonale, les troupes autrichiennes ont repoussé partout les attaques ennemies. Deux demi-compagnies italiennes ont été anéanties. Un bataillon d'alpins, de quatre compagnies, a attaqué le col de Prtizo, mais a été repoussé avec l'aide de l'artillerie de position. L'ennemi a perdu au moins 100 hommes. Trois officiers italiens sont grièvement blessés et deux sont morts.

**Le quarantième incendie**

**LONDRES.** — Les grandes usines de fabrication d'automobiles Brown Hughes et Strachen situées dans l'est de Londres qui sont chargées de la construction d'automobiles pour l'armée ont été complètement détruites cette nuit par un incendie. Les dégâts sont estimés à deux et demi millions. Des ambulances destinées à la Croix-Rouge et 200 fourgons pour l'intendance militaire, qui étaient prêts à être livrés, ont été détruits. Ce mystérieux incendie est le quarantième depuis septembre dernier qui éclatent dans les entrepôts ou ateliers de la défense nationale.

**LA SITUATION des ARMEES RUSSES**

*Du grand Etat-major, russe :*

**PETROGRAD.** — Officiel. — 10 juin, 23 heures. — Au cours de la journée du 10, les efforts héroïques de nos troupes ont rejeté sur la rive droite du Dniester les grandes forces ennemies qui avaient passé sur la rive gauche du fleuve près de Jurawno et s'était répandue sur le front Jurawkow. L'ennemi a essuyé de grandes pertes. Dans ces combats obstinés, nous avons capturé 17 canons, 49 mitrailleuses et fait prisonniers 188 officiers et 6500 Allemands et Autrichiens, entr'autres un régiment de fusiliers de la garde prussienne.

**LA SITUATION des ARMEES ALLEMANDES**

*Du grand Etat-major, allemand :*

**BERLIN.** — Officiel. — 11 juin, au matin. — Théâtre occidental : Les attaques ennemies au nord-est de la hauteur de Lorette, ainsi que des attaques réitérées contre nos positions au nord et au sud de Neuville, ont échoué. Le combat corps à corps dans les tranchées au nord d'Ecurie dure encore; au sud-est d'Hebuterne et à Beaumont, les attaques ennemies ont été repoussées hier et cette nuit. Sur le chemin de Serre à Mailly seulement, les Français ont réalisé un progrès insignifiant. Hier soir, les Français ont tenté de nous enlever de nouveau les tranchées conquises le 8 juin en Champagne avec des forces importantes et sur un large front. Ils ont attaqué au nord de Le Mesnil jusqu'au nord de Beau-Séjour. L'attaque a été complètement brisée avec des pertes très lourdes pour l'ennemi. Les nouvelles tentatives prononcées de nuit ont été repoussées dès le début.

Théâtre oriental : Sur le cours inférieur de la Doubs, plusieurs attaques russes ont été repoussées. Dans ces engagements, l'ennemi a laissé en nos mains trois cents prisonniers. — Chez les troupes allemandes combattant en Galicie, la situation est sans changement.

**Les navires coulés**

**LONDRES.** — Hier matin, un sous-marin allemand a torpillé et coulé dans la mer du Nord deux torpilleurs anglais. Il y a 41 survivants.

**LONDRES.** — Les sous-marins allemands ont coulé deux barques de pêcheurs. Les équipages sont sauvés. Le chalutier anglais « Saturne » a été coulé également. L'équipage est sauvé. Le vapeur « Erna Boldt » a été torpillé au large de Sunk. L'équipage a été débarqué à Harwitsch. Ce vapeur, d'origine allemande, avait été déclaré propriété anglaise.

**ATHENES.** — Les alliés ont découvert sur un point désert de la côte, près de Kalympo, 1500 caisses et 96 barils de benzine destinés à l'approvisionnement des sous-marins allemands dans les Dardanelles.

**LONDRES.** — La goélette anglaise « Express » a été coulée par un sous-marin allemand. Trois hommes seulement sont saufs.

**Les Américains à Londres**

**LONDRES.** — De nombreux Américains résidant à Londres croient maintenant à l'imminence d'une guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Ils basent leur conviction sur la démission de M. Bryan du ministère des affaires étrangères.

Les Américains se trouvant en Allemagne ont déjà envisagé depuis un mois la probabilité de difficultés. Un fonctionnaire des Etats-Unis à Berlin qui, récemment, passa par Londres, en route pour Washington, signala alors que les Américains avaient déjà commencé à émigrer de Berlin, Dresde, Hambourg, Munich, Brême et autres villes.

Les Etats-Unis ont maintenant en service actif 225 navires de tous types et 101 en réserve, qui pourront tous rendre service en temps de guerre. En outre, il y a actuellement en construction 77 navires, soit 9 dreadnoughts, 23 destroyers, 38 sous-marins et 7 bâtiments auxiliaires.

**Le seul qui l'ait mérité**

**ROME.** — On assure de source autorisée que le prix Nobel pour la paix sera attribué cette année au pape

**MOTS POUR RIRE**

**L'humour anglais.**

**Madame.** — Le propriétaire est venu chez nous aujourd'hui, John. Je lui ai donné l'argent du terme et je lui ai montré Bébé.

**Monsieur.** — Vous auriez mieux fait de lui montrer l'argent du terme et de lui donner Bébé.

**Présence d'esprit.**

**A la marchande.** — Il y a un cheveu sur le beurre.

**— Non madame,** c'est un poil de vache. Nous en mettons un sur chaque demi-livre de beurre pour bien montrer que ce n'est pas de la margarine.

Demandez partout les cigarettes

**MARYLAND VAUTIER**

Fabrication et combustion irréprochables

Favorisez l'industrie nationale

H-22090-L

6540

Imprimerie COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

# Grand Magasin de Chaussures de la Ronde

1, RUE DE LA RONDE

RUE DE LA RONDE, 1

# J. ANDREOLA

Intéressez-vous à ces articles, **bons, solides et chaussant bien.** Vous y trouverez **vos avantages!**



Art. 415. — Souliers de montagne 19.50



Art. M. I. Souliers militaires, sans doublure 16.50



Art. 402. Souliers de campagne, sans doublure 15.80



Art. 14. Souliers de sport, doublés peau 17.80



Art. 8. Souliers de sport, crochet blanc 22.-



Art. 47. Souliers box calf, 1<sup>re</sup> qualité, 2 semelles 19.50



Art. 40. Souliers dames, bouts vernis 13.70



Art. 82. Bottines dames, bouts vernis 14.60



Art. 12. Souliers garçons, doublé cuir 11.-



Art. M.III. Souliers ross-box 15.80



Art. M.4. Souliers chevreau, bouts vernis 16.50



Art. 87. Souliers cuir ciré, 15.80 et 13.90

➡ Souvenez-vous que le trop bon marché est toujours le plus cher! ➡

Envois au dehors

J. ANDREOLA, Cordonnier.

## Corbatière N° 181

Le soussigné avise sa bonne clientèle de La Chaux-de-Fonds et les promeneurs en général, que, comme par le passé, il est toujours bien assorti en marchandises fraîches, aux prix du jour et à l'emporter, tels que : Bière, Limonade, Vins rouge et blanc, Conserve, Thon, Sardines et Civet de lapins en boîtes, Fromage de dessert, Saucisses pur porc, crues et cuites du Pays, Chocolats, Desserts, Bonbons, Tabacs, Cigares et Cigarettes. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, sont priées de se munir de verres, couteaux, etc. La forêt est à proximité immédiate du débit. — Se recommande : Jules Humbert-Droz

## Attention!

Restaurant des Armes-Réunies

JEUX DE BOULES neufs  
Grande terrasse. Parc ombragé.  
Grandes Salles pour Sociétés.  
Tous les jours : CAFÉ. — THÉ. — CHOCOLAT.

BEIGNETS sur commande.  
BIÈRES brune et blonde.  
FONDUES  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix.  
Deux BILLARDS  
REPAS sur commande.  
Se recommande aux amis, clients et Sociétés.  
7907 Le Tenancier, Ch. NARDIN.

## CAFÉ de la CHARRIÈRE

21, rue de la Charrière 21.  
Louis BRANDT

Tous les SAMEDIS soir  
dès 7 heures

## TRIPES

Se recommande.

## PENSION DE L'ARSENAL

SAMEDI soir, Soupe aux Tripes

BUSECCA  
Bonne cuisine. — Service à la ration.  
Se recommande. A. Andreani.

## Boucherie Veuve J. SCHWEIZER

Place de l'Hôtel-de-Ville  
H-21554-C 8193

## Boeuf

première qualité

## „Chinocarpine“

Spéciale contre la chute et pour la repousse des cheveux  
Effet surprenant dès la première friction  
Le flacon : 2 fr. 7650

## Pharmacie Monnier

# Fin de Saison

10 % d'Escompte sur 10 %  
FORMES DE CHAPEAUX

## CHAPEAUX GARNIS

seront tous vendus en Séries

I	II	III	IV	V	VI
3.90	5.90	7.50	9.50	12.50	15.-

GRANDS MAGASINS

# Grosch & Greiff S.A.

CHAUX-DE-FONDS

## Etat-Civil du 10 Juin 1915

PROMESSES DE MARIAGE  
Knutti, Paul-Emile, pianiste, Neuchâtelois et Bernois, et Dietsch, Lucie, couturière, Bavaoise.

### DÉCÈS

2156. Evard née Borel-Jaquet, Louise-Rose, épouse de Numa, Neuchâteloise, née le 6 avril 1858.

Boucherie-Charcuterie  
**J. SCHMIDIGER**  
12, Rue de la Balance 12.

## Veau

Première qualité  
Fr. 1 et fr. 1.10 le demi-kilo

Bien assorti en  
**PORC salé et fumé**  
**Os de bœuf**, à 10 c. le demi-kilo  
**Sourisèbe**  
7901 Se recommande

## Séjour d'été

GRESSIER (près Neuchâtel)  
Pension soignée — Belles chambres  
Jardin — Vergers  
A proximité du lac et de la forêt  
Par jour Fr. 4.-  
Renseignements : Droguerie du Parc  
Rue du Parc 71 7823

## Ecole de Menuiserie

CHEXBRES  
Cours d'Eté  
dès le 1<sup>er</sup> Juin  
1. Garçons et Jeunes filles. 7870  
2. Jeunes gens et adultes. 82849L

## Le Magasin Gloria

Place Fontaine Monumentale  
entreprind toujours, à très bas prix, les

## RÉPARATIONS de Bijouterie, Montres et Pendules, simples et compliquées.

Exécution prompte et consciencieuse  
Se recommande, 18972  
Ch. Courvoisier-Moritz.

## Branches de sapin

Belles branches de sapin sont à vendre. — S'adres. à Mme Vve L'Héritier-Faure, rue du Commerce 130. 8206

## Ateliers

A louer grand local et local moyen, bien éclairés, conviendrait pour tous genres d'atelier. — S'adresser à Mm. Vve L'Héritier-Faure, rue du Commerce 130. 8206

## MÉCANICIENNE-DENTISTE

cherche place; connaît les travaux de laboratoire et capable d'aider dans les cabinets d'opérations. — S'adresser chez M. J. Bernard-Bonsack, rue de l'Étoile 8. 8215

## Magasinier

expérimenté, trouve de suite emploi dans grand commerce de la ville. Envoyer offres écrites, avec copie de certificats, sous chiffres C. F. 8207, au bureau de l'Impartial. 8207

## TRIPES BOUILLIES

Le soussigné vendra Samedi 12 Juin, sur le Marché aux viandes, devant le Bazar Parisien, de belles et fraîches Tripes bouillies. H-703-U 8157  
ZURBUCHEN, Triperie, Lyss, près Biene.

## Photographie Armand WERNER

Rue de la Paix 55-bis. Téléph. 11.08  
Portraits - Poses d'enfants - Groupes  
Agrandissements, etc.  
Se recommande 1160

## COMMERCE

à remettre à Neuchâtel, magasin d'Épicerie, Laiterie et Primeurs. Reprise, fr. 5000. Affaire de confiance. Ecrire sous initiales A. Z. 8150, au bureau de l'Impartial. 8150

## Boucherie de l'Arsenal

rue Léopold Robert 19 A,  
Il sera vendu demain Samedi, sur la Place du Marché, devant le Bazar Neuchâtelois, 8212

## BOEUF extra et VACHE

première qualité, aux prix du jour  
Se recommande, F. GROSSEN.  
Impressions couleurs. Imprimerie de l'Impartial. 8214

### Jeune homme

de toute moralité, est demandé de suite pour différentes parties d'horlogerie, dans village du Val-de-Ruz. Bonne rétribution. 8085  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

### Avenir assuré

et indépendant est offert à personne ou ménage disposant de 8 à 10,000 francs ou bonne garantie. — Pour renseignements, s'adresser à M. J.-A. Meylan, rue du Pont 4, Genève. 7825

### Mécanicien

On demande pour l'ITALIE, un bon mécanicien-spécialiste pour faire les découpoirs. Travail assuré. — Pour tous renseignements, s'adresser, le soir après 7 1/2 heures, à M. Paul Evard, rue du Parc 44. 7995

### Serrurier

Ouvrier serrurier, capable, trouve de suite emploi chez M. Jean Néri, maître serrurier, au Locle. 8019

### Voyageurs

On demande des voyageurs pour Articles nouveaux; pas de connaissances spéciales exigées. Affaires lucratives, placement facile. — S'adresser sous chiffres J. R. 8138, au bureau de l'IMPARTIAL. 8138

### Boulangier Pâtissier

est demandé de suite à la Société coopérative des BREULEUX. 8138

### Mécanicien

CHERCHE PLACE, pour tout de suite, dans la Suisse romande. Excellents certificats à disposition. — Prière d'adresser offres écrites, sous chiffres Z. F. 2581, à l'Agence de publicité Rudolf Mosse, Limmatquai 34, Zurich. Z-2898-C 8169

### Espagnol

Importante maison d'horlogerie demande un employé de bureau connaissant parfaitement la langue espagnole. — Offres détaillées à l'adresse de Case 20573, La Chaux-de-Fonds.

### Office du Travail (Arbeitsamt)

Bureau de placement gratuit (Unentgeltliche Stellenvermittlung) Léop.-Robert 3 (Téléph. 12.31)

#### INDISPENSABLE

pour EMPLOYÉS & EMPLOYEURS Où trouverez-vous DU TRAVAIL ?

Où trouverez-vous VOTRE PERSONNEL ? SANS FRAIS à l'OFFICE DU TRAVAIL.

Renseignements au bureau, soit par écrit, correspondance ou téléphone (12.31). Correspondant à 14 bur. suisses.

### Occasion très avantageuse

Fr. 520

1 lit noyer mat et poli à grand fronton, 1 sommier 42 ressorts, 1 matelas crin animal, 1 duvet édéron, 2 oreillers, 1 traversin, 1 table de nuit assortie, 1 lavabo assorti avec grande glace cristal, 1 grande armoire à glace assortie, meubles de toute beauté. Mobilier neuf. Fabrication très soignée.

Fr. 520 net

### HALLE AUX MEUBLES

Rue Fritz-Courvoisier 1 au 1er étage.

### Remise de Commerce

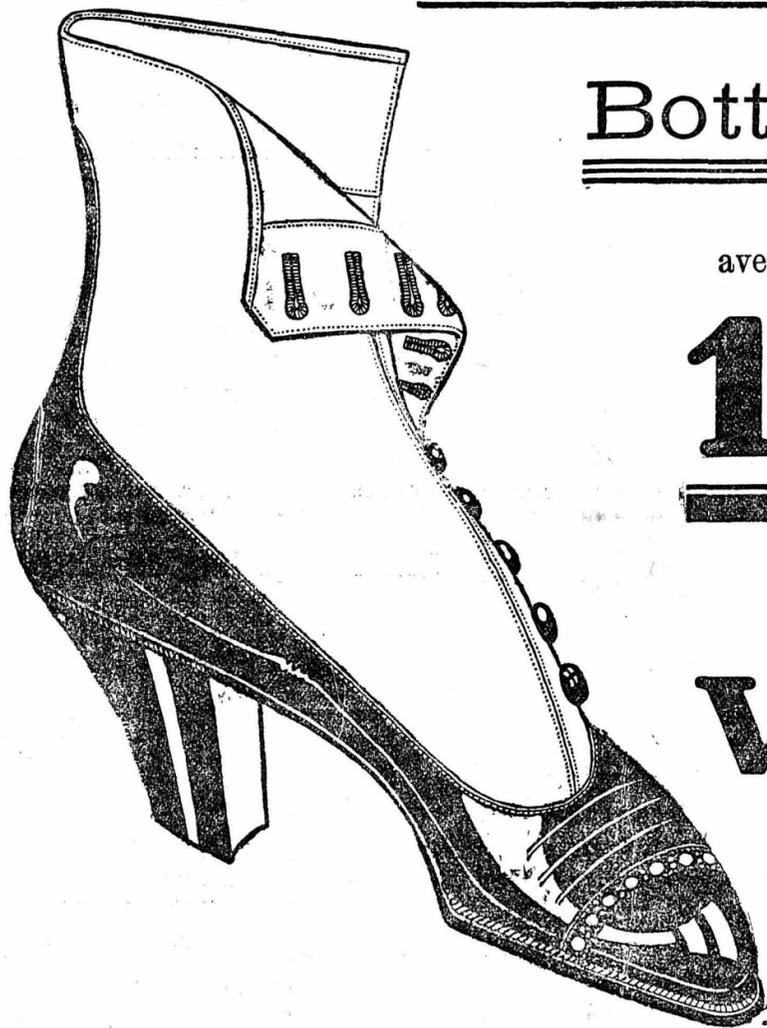
Dans une ville importante du canton de Neuchâtel, on offre à remettre, pour tout de suite ou époque à convenir, un ancien magasin de quincaillerie bien achalandé. Grandes facilités de reprises seront accordées. Convientrait particulièrement à un commerçant sérieux, énergique et aux habitudes de la population agricole. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude R. et A. Jacot-Guillarmod, Notaires et Avocats, rue Neuve 3, à La Chaux-de-Fonds. 7804

### ADLERETTE

Dernière Nouveauté 12872

petite machine de bureau et de voyage, aussi résistante que les grands modèles ADLER. Prix: Fr. 335.— Agent général, E. WEGMULLER, Montbijou 18, Berne. Téléph. 3802.

Ressemellages soignés, durables, avec tations, hommes 4 fr. 30, femmes 3 fr. 30, faits à la main. Réparations fines. — Cordonnerie, rue du Puits 5. 7997



## Bottines à boutons

avec bouts vernis, talons bottier, à

# 13.80

MAGASINS

## Von Arx & Soder

2, PLACE NEUVE 2

Etude de M<sup>e</sup> A. JOLISSAINT, notaire, à St-Imier

### Vente d'Immeubles

On offre à vendre, de gré à gré, les immeubles suivants :

1. Une grande ferme, située dans le Jura bernois, à proximité de La Chaux-de-Fonds, et comprenant 3 maisons d'habitation rurales et de maître, aïssance, prés, pâturages et forêts, estimé le tout, au cadastre, à Fr. 67.220.— Contenance 25 hectares (70 arpents). Betail 25 à 30 pièces (transport de lait à La Chaux-de-Fonds). Entrée en jouissance à volonté.

2. Une ferme, située dans le district de Courtelary, comprenant 3 bâtiments, soit une maison d'habitation, une maison rurale et un bâtiment avec forge bien achalandée; en plus, aïssance, prés, pâturages et forêts, contenant ensemble 15 hectares (40 arpents dont 6 arpents de forêts). Entrée en jouissance à volonté.

3. Terrains à bâtir, dans situation avantageuse du village de St-Imier et à Mont-Soleil.

4. Immeubles de rapport: hôtels, restaurants et cafés, situés dans le district de Courtelary. Conditions et reprises avantageuses. Renseignements et offres en l'Etude du notaire soussigné, jusqu'à fin juin 1915. 7176

Adh. Jolissaint, not.

### Etude de M<sup>e</sup> A. JOLISSAINT, Notaire, à St-Imier

M<sup>e</sup> A. Jolissaint, notaire, à St-Imier, avise sa clientèle du Haut-Vallon que, dorénavant, il se rendra régulièrement tous les samedis, au bâtiment du Restaurant de la Clef (Bleuer), à Reman, où il pourra être consulté, dès 1 1/2 à 3 h. de l'après-midi. H-5552-J 7610

### Coiffures et Shampoings

Pour la nouvelle Coiffure, CALOTS, depuis 50 c. la pièce; remplace très avantageusement le crêpon et facilite la coiffure. — FILETS-Front en soie et en cheveux, article soigné, depuis 35 c. la pièce. — CHIGNONS ondulés, depuis fr. 1.50. — TRESSÉS, depuis fr. 3.50. — Grand choix de BARETTES et de PEIGNES. — DÉMÉLOIRS, depuis 50 c.

TEINTURE « Seeger », pour les cheveux et la barbe, fr. 2.50 le flacon. — SAVON en bâtons. 75 c. le morceau. — POUDRE de SAVON, 50 c. le paquet. — PINCEAUX à barbe, depuis 75 c. — RASOIRS de sûreté. — TEINTURE à neuf de Postiches. — Réparations de Peignes et de Barettes. PRIX MODÉRÉS. — SHAMPOINGS très soignés, à fr. 1.50; installation moderne. Cabines séparées. Séchoir électrique.

GRANDE PARFUMERIE et SALON DE COIFFURE pour DAMES

#### C. DUMONT

12, Rue Léopold-Robert, 12 — (Vis-à-vis de la Fleur-de-Lys). MEMBRE DU SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHÂTELOIS

Carte des Opérations de la

## Guerre Austro-Italienne

à l'échelle de 1.000.000

En vente, au prix de 50 centimes

à la

### Librairie COURVOISIER

Place Neuve LA CHAUX-DE-FONDS Place Neuve

Envois au dehors, contre remboursement

### Banque A. Martin & C<sup>ie</sup>

S. A.

Maison fondée en 1871 - GENEVE - 13, Boulevard Georges-Favon

### Achat et Vente de toutes valeurs

suisses et étrangères, aux meilleures conditions. Spécialité de valeurs à lots. — Editeurs de la « Quinzaine Financière ». H 30886-X 7158

### Epuisement nerveux et Maladies sexuelles

leurs rapports, préservation et guérison radicale, par le Dr Rumler, médecin spécialiste. Petit ouvrage couronné, rédigé d'une façon spéciale, selon des vues modernes; 340 pages, grand nombre d'illustrations. Conseiller d'une valeur réelle, extrêmement instructif. C'est le guide le meilleur et le plus sûr pour la préservation et la guérison de l'épuisement cérébral et de la moëlle épinière, du système nerveux, des suites des débauches et excès de toutes sortes, ainsi que de toutes les maladies secrètes. Ce livre est d'après le jugement des autorités compétentes d'une valeur hygiénique incalculable pour tout homme, jeune ou vieux, sain ou malade. L'homme sain apprend à éviter la maladie et les infirmités. Celui qui est déjà malade apprend à connaître la voie la plus sûre de la guérison. Prix: fr. 1.50 en timbres-poste, franco. Dr méd. Rumler, Genève 453 (Servette). Ue 5386 B 6283

## MONTEURS

sérieux et expérimentés, connaissant à fond les installations sanitaires, eau et gaz, sont demandés de suite.

S'adresser au Bureau H. SCHOECHLIN, Ing., rue Daniel-Jean-Richard 13. 7986  
Certificats et références exigés.

## Décolleteurs!

A vendre, pour circonstances imprévues, une MACHINE « Brown & Sharpe » N° 00, n'ayant jamais servi. Prix avantageux pour paiement comptant. — Ecrire, sous chiffres H. J. 8022, au bureau de l'IMPARTIAL. 8022

### ACIER

A vendre 2000 à 3000 kilos d'acier doux, pour pièces détachées, grandeur 48 m/m. — S'adresser à MM. Günther & Voumard, rue du Parc 122. 8015

### A remettre

pour le 1<sup>er</sup> juillet, rue du Progrès, un

## Local

installé comme magasin. Loyer réduit. — S'adresser à M. A. Cribiez, rue Numa Droz 111. H 699 U 8156

### JEAN COLLAY

15, Rue des Terreaux 15 toujours acheteur de vieux PNEUS d'AUTOMOBILES, CHAMBRES à AIR, ainsi que CUIVRE, LAITON, CAOUTCHOUCS, OS et VIEUX FER, aux plus hauts prix. 7850  
Téléphone 14.02  
On se rend à domicile.

Névralgies, Migraines, Rhumatismes, Insomnies, remède souverain. LA CEPHALINE. — A. G. PEÛTAT, ph. Yverdon. Toutes pharmacies. U 5078 L 278

## A LOUER

Pour tout de suite

Industrie 3. Appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 38.35 par mois. 18358

Fritz-Courvoisier S. Magasin et appartement. — Fr. 41.70. 19506

Hôtel-de-Ville 38. Un appartement de 3 chambres, alcôve éclairée, cuisine et dépendances. Prix, fr. 35.— par mois 3825

Rue du Grenier 26. Deux appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances. — Prix, Fr. 36.— par mois, 2756

Rue de l'Hôtel-de-Ville 38. Pignon de deux chambres, cuisine et dépendances. — Prix Frs. 20.— par mois, 4386

Rue de l'Hôtel-de-Ville 38. un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances. 5863

Rue du Parc 33, appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — Prix Fr. 45.— par mois. 7982

Pour le 31 octobre 1915 Rue Fritz-Courvoisier S, 1 grande cave pouvant servir d'entrepôt. Prix fr. 220 par an. 5938

S'adresser en l'Etude de MM. R. et A. Jacot-Guillarmod, notaire et avocat, Rue Neuve 3.

### Bureau d'affaires et d'assurances

#### Marc Humbert

La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 83

## A LOUER

pour de suite ou époque à convenir

Serre 85, au 1<sup>er</sup> étage, 3 pièces, avec cuisine, corridor et dépendances. 6380

Neuve 5, 2<sup>me</sup> étage, logement de 2 pièces, 2 alcôves, cuisine et dépendances. 6303

Neuve 5, 3<sup>me</sup> étage sud, logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Dans maison moderne, à proximité immédiate du quartier des Fabriques, au 1<sup>er</sup> étage, côté vent, logement de 3 pièces, cuisine, corridor, balcon, lessiverie, séchoir, dégagements et dépendances. 6304

Pour le 31 Octobre 1915

Dans la même maison, au 1<sup>er</sup> étage, côté bise, logement de 3 pièces, cuisine, corridor, terrasse, lessiverie, séchoir, dégagements et dépendances.

Même maison, appartement du 2<sup>me</sup> étage, côté bise, composé de 3 chambres, cuisine, cave, chambre haute et bûcher. 7838

Collège 27, au 1<sup>er</sup> étage, logement de 2 pièces, avec cuisine et dépendances. 6805

## Maison

A vendre ou à louer une petite maison avec grand jardin clôture. — S'adresser Géralde A. Bühler, rue Numa Droz 148. 6728

**REINES MARGUERITES**  
à grandes fleurs de chrysanthèmes variées, dans les plus riches coloris, ainsi qu'un grand choix de fleurs annuelles, à vendre à Fr. 3.— le cent. Expédition contre remboursement. E. COSTE, Grand Ruau, Auvernier. O 113 N 7785

**Miel**  
A vendre 70 kilos d'excellent Miel du pays, de 1914, garanti pur, bien conditionné, en boîte de 1 et 5 kilos, à fr. 2.80 le kilo. — Ecrire à M. César Gauthier, à Cortébert. 8078

**Laxatine Monnier**  
Laxatif des dames. Purgé sans douleurs. Exiger le nom sur chaque tablette. Seul Dépôt: 7649 Pharmacie MONNIER. 4, Passage du Centre, 4

**N° 111**  
C'est le numéro d'une potion préparée par le Dr A. Bourquin, pharmacien, rue Léopold-Robert 39, potion qui guérit en un jour (parfois même en quelques heures), la grippe, l'enrouement et la toux la plus opiniâtre. Pris à la Pharmacie, fr. 1.60. 20801 En remboursement, franco fr. 2.—

**Commis-Magasinier**  
La Maison CHARLES BÄHLER, installations sanitaires, rue LEOPOLD-ROBERT 39, demande un jeune homme comme MAGASINIER. Moralité exigée. Se présenter au Bureau, le matin de 11 heures à midi. 8201

**VACHES**  
On prendrait deux ou trois vaches laitières en pâture, jusqu'au mois d'octobre. — S'adresser à M. Müller, La Recorne sur les Eplatures. 8319

**A vendre**  
Lots de Boîtes pour montres, savonnettes et lèpines, métal et acier, de toutes les grandeurs et depuis fr. 1 la douzaine. Un lot de Boîtes Roskopf, 14, 17 et 19 lignes. Grand choix de Boîtes nacre. Boîtes pour Bracelets. Mouvements, dep. 12 lignes. S'adresser rue de la Promenade 14, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 8204

**Gérance d'immeubles**  
Charles-Oscar DUBOIS Léopold-Robert 35

**A LOUER**  
pour le 31 octobre 1915

- Daniel - Jeanrichard 39. Appartement de 4 pièces, confort moderne, concierge.
- Daniel-Jeanrichard 41. Appartements de 2 pièces, chauffage central, concierge.
- Grands locaux avec appartement, conviendrait pour pension.
- Daniel-Jeanrichard 43. Appartements modernes, de 3, 4, 5 et 6 pièces. Concierge.
- Jaquet-Droz 60. Appartements de 4 et 7 pièces, chambre de bains, concierge. 6869
- David-Pierre-Bourquin 19. Appartements modernes de 3 et 4 pièces, chambre de bains. 6870
- A.-M.-Piaget 47. Pignon, 2 pièces, corridor. Fr. 405.— 6871
- Bel-Air 8. 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces. Fr. 480.— 6872
- Numa-Droz 1. 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 670.— 6873
- 3<sup>me</sup> étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 600.— 6873
- Progrès 5. 2<sup>me</sup> étage, 2 pièces. Fr. 390.— 6874
- Progrès 113. Rez-de-chaussée, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 470.— 6875
- Progrès 113-a. 1<sup>er</sup> étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 500.— 6875
- Numa-Droz 132. 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 575.— 6876
- Numa-Droz 118. Appartements de 3 pièces, corridor. 6877
- Place d'Armes 1. Appartements de 3 pièces, corridor. 6878
- Doubs 137. Magasin avec ou sans appartement. Convient pour tous commerces.
- Tête-de-Ran 33. 2<sup>me</sup> étage, 4 pièces, corridor, buanderie. Fr. 700.—
- Tête-de-Ran 39. Rez-de-chaussée et 2<sup>me</sup> étage. Fr. 525.— et 575.—
- Temple-Allemand 103. Pignon, 2 pièces, bout de corridor éclairé. Fr. 380.— 6789

**Cadran.** A vendre machines à décalquer, tampons agrandisseurs (dernier système déposé) moules (7 grandeurs), couleurs et essence. — S'adresser H. Jeannin, rue du Collège 19. 7869

**Vous!...**

qui désirez être bien coiffé!...

adressez-vous à

**Old England**

Le plus beau choix en

**CHAPEAUX DE PAILLE**

Véritables Panamas depuis 5 fr.

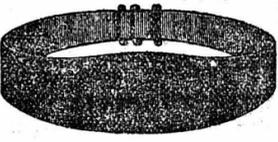
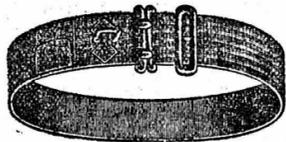
**POUR LES CHALEURS A LOUER**

nous venons de recevoir un immense choix de

**CEINTURES**

**CEINTURES**

de sport fantaisie



**CEINTURES**

en soie noire

**CEINTURES** en cuir très étroites

**DERNIÈRE CRÉATION**

**ADLER**

La Chaux-de-Fonds

Léopold-Robert 51

**Abonnements Militaires**

60 cent. par mois

payables, à l'avance, dans nos Bureaux ou à notre Compte de chèques postaux IV-b 325.

Administration de L'IMPARTIAL.

**Nervosan**  
Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la  
**Nervosité**

l'abatement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la névrosisme sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède tonifiant, puissant, de tout le système nerveux. Prix 3 fr. 50 et 5 francs. Dépôts: Dans toutes les Pharmacies. 622 (S. 9058.)

**Fabr. Fourneaux Sursee**  
Offre les meilleurs  
POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON  
LESSIVEUSES  
Catalogue Gratuit  
Succ. Berne  
Münzingerstr. 8

**On demande à Louer**

pour le 30 avril 1916 ou avant un bel appartement de 4 à 5 pièces, avec chambre de bains, corridor, cuisine, dépendances, chauffage central, véranda si possible ou balcon, situé de préférence dans les quartiers Nord, Nord-Ouest de la ville. — Adresser offres sous chiffres H 15290-C à Haasenstein & Vogler, Ville. 7869

**SACS D'ECOLE. LIBRAIRIE COURVOISIER**

**Où irons-nous dimanche??**

**au Buffet-Restaurant du Mont-Soleil**

Diners et Soupers de Fr. 1.50 à 2.50  
**Cuisine soignée.** On accepte des pensionnaires à Fr. 4 par jour, av. chambre.  
Tous les dimanches à partir de 1 heure après-midi **Bonne musique.**  
Grand Parc ombragé. Téléphone 2.  
Se recommande chaleureusement, E. BRUN.  
N.B. — Pour Pique-niques, vins à emporter, de 80 c. à Fr. 1.— la bouteille et Bière à 40 c. le litre. H-5602J 8217

Ville de La Chaux-de-Fonds

**ECOLE DE MÉCANIQUE**

**Mise au concours**  
Ensuite de démission honorable du titulaire actuel, la Commission met au concours le poste de  
H 30293 C 8194  
**Directeur de l'Ecole de Mécanique**  
Titre exigé: Diplôme d'ingénieur-mécanicien.  
Traitement initial: Fr. 5000.—, avec maximum de Fr. 6500 atteint en 17 ans.  
Entrée en fonctions: d'août à fin Octobre 1915, suivant entente avec le Directeur actuel.  
Clôture du concours: 26 Juin 1915.  
Le cahier des charges est à la disposition des intéressés au Secrétariat des Ecoles d'Horlogerie et de Mécanique.  
Les postulants sont priés d'adresser leurs offres au Président de la Commission, M. Numa ROBERT-WÆLTI, rue du Puits 21.  
Etude de M<sup>e</sup> Paul JACOT, notaire, à SONVILIER.

**Vente d'un Domaine**

Lundi 5 Juillet 1915, dès 4 heures de l'après-midi, au Restaurant de la Brigade, au MONT-SOLEIL. Commune de St-Imier, M. Georges ROSSELET, horloger à St-Imier, exposera en vente publique et volontaire le domaine qu'il possède au même endroit, se composant d'une maison d'habitation avec café, guillier, grange et écurie, d'un second bâtiment d'habitation-chalet, et de dépendances en nature de jardin, pâturage, forêt, pré, contenant le tout 10 hectares 53 ares, 20 centiares, estimés au cadastre fr. 27,900.— Le Café est bien achalandé et forme un beau but de promenade, à quelques minutes de la Gare du Funiculaire St-Imier-Mont-Soleil. Le tout en bon état, sera vendu à des conditions très favorables.  
Pour visiter, prière de s'adresser au propriétaire. H-5599-J 8155  
Sonvilier, 9 juin 1915. Par Commission: Paul JACOT, notaire.

**A VENDRE**

tout de suite, à conditions très avantageuses, par suite de mobilisation de guerre 8168  
dans grande localité industrielle du canton d'Argovie (Z 2392 C)  
**UNE BOUCHERIE**  
avec grande maison d'habitation et toutes les machines (Scheffel, Blitz, machine frigorifique, etc.). — Les intéressés sont priés de s'adresser directement par écrit, sous chiffres Z. B. 2577, à l'Agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich, Limmatquai 34.

**Toux, Asthme**  
Les Pectorines du Dr J. J. Hohl, recommandées par nombreux médecins, sont d'une efficacité surprenante contre les rhumes, les catarrhes pulmonaires, l'enrouement, l'asthme, la grippe et autres affections analogues de la poitrine. Ces tablettes se vendent, en boîtes de 80 cts. et fr. 1.20, à La Chaux-de-Fonds, dans les pharmacies Bech, Béguin, Boisot, Dr Bourquin, Mathey, Monnier, Parel, Abeille, Vuagneux. (H 6630 Q) 21803

**Librairie COURVOISIER La Chaux-de-Fonds**

**J'ACCUSE!** par un Allemand

Edition française. Un volume grand in-8, Fr. 4.—

Ce livre, d'un intérêt extraordinaire, paru d'abord en langue allemande, a déjà été et aura encore un très grand retentissement.  
C'est l'ouvrage le plus important que la guerre ait inspiré. Sa publication a été un événement d'une importance mondiale. C'est le cri d'angoisse d'un patriote allemand clairvoyant, qui voudrait arrêter la nation germanique sur les bords de l'abîme où elle semble vouloir se précipiter comme à plaisir.  
Mais qu'on ne se méprenne pas au titre de **J'ACCUSE!** il ne s'agit pas d'un pamphlet enflammé débordant de sentiments passionnés, c'est la véritable œuvre de sang-froid, de dialectique sensée et lumineuse d'un penseur, d'un philosophe doublé d'un savant. L'auteur est en effet une vraie « personnalité » par le talent et la science. Il connaît de première main toute l'histoire diplomatique, militaire et économique des grandes puissances; il sait peser les faits avec prudence et les discuter avec un grand sens critique, exposant avec clarté, souvent avec éloquence, les raisonnements et les conclusions que formule son intelligence ouverte aux idées générales et nourrie d'une vaste culture. S'il n'écrit pas toujours sans colère, c'est que son sens profond de la justice et du droit a été mis à trop rude épreuve par la fourberie et la brutalité des dirigeants de l'Allemagne qu'il n'hésite pas à clouer au pilori. S'il a une passion, c'est celle de la vérité qu'il veut faire connaître au peuple allemand. Il a donné comme épigraphe à son livre deux vers d'une chanson allemande qui signifient: « Celui qui sait la vérité et qui ne la dit pas est vraiment un pitoyable drôle » et le livre tout entier la justifie.  
Tant par l'intérêt de son contenu que par sa forme attachante et colorée, **J'ACCUSE** restera un document de grande valeur. Sur les menées de l'impérialisme allemand, la responsabilité des dirigeants, la préméditation cynique du plan d'agression austro-allemand, la démonstration est péremptoire et définitive. En outre, ce livre procurera à tous ceux qui luttent pour le droit et la justice et à tous ceux qui sont de cœur et de pensée avec les Alliés, une satisfaction morale et un précieux encouragement. Il les persuadera encore plus profondément que leur cause est bonne et que la vérité est malgré tout plus puissante que le mensonge.  
Edition allemande: 4 fr. (Spécifier exactement dans les commandes si l'on désire l'édition allemande ou l'édition française.)

Envois au dehors contre remboursement



Il sera vendu demain Samedi, sur la Place du Marché :

Poissons du Lac de Neuchâtel Brèmes à 50 ct le demi-kilo Bondelles Poulets de grain — Poules

Comptable

au courant des travaux du bâtiment et disposant de quelques heures par jour, est demandé. — Offres écrites, de suite, sous chiffres M. R. 8234, au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreur

On demande de suite bon ouvrier brasseur pour dorages américains. S'adresser à M. Th. Messerli, doreur, au Noirmont.

Moteur électrique

Maison Ch. BEILIER, Installations électriques, demande à acheter d'occasion un moteur électrique 155 volts, force 1 1/2, à 2 HP. — Faire offres détaillées, avec prix, au Bureau, rue Léopold-Robert 39.

Ruches

A vendre 2 ruches « Dabant », 1 purificateur à circulation, et du miel pur, récolte 1914. — S'adresser chez M. N. Schürch, Renan.

Gérance d'immeubles Charles-Oscar Duhois

A louer

de suite ou époque à convenir Nord 110. 1er étage, 4 pièces, vestibule avec jardin. Progrès 3. 2me étage, 2 pièces. Temple-Allemand 103. 2me étage, 2 pièces, corridor.

David-Pierre Bourquin 19. 1er étage, 4 pièces alcôve éclairée, chambre de bains, installée. Pignon, 2 pièces, corridor.

Nord 174. Sous-sol de 1 et 2 pièces. Doubs 9. Appartements de 2 et 3 pièces.

Jaquet-Droz 13. Appartements de 2 et 3 pièces. Place d'Armes 1 et 1-bis. Appartements modernes de 3 pièces.

Charrière 4. 3me étage, 3 pièces, corridor éclairé. Numa-Droz 132. Magasin avec appartement, 2 pièces et alcôve éclairée.

Progrès 71-a. Belle écurie pour 3 chevaux, avec remise et poul.

A proximité de la Gare. Beaux appartements modernes, de 4, 5, 6 et 7 pièces, chauffage central, chambre de bains.

Numa-Droz 3. Rez-de-chaussée, 1 pièce et cuisine. Progrès 1. Grand atelier pour gros métier, avec remise.

Immeubles à vendre

1. à St-Aubin, entre la route cantonale et le lac, terrain de 3000 m², belle grève; 2. à St-Aubin, près de la gare, entre route et lac, maison de 6 chambres, 2 mansardes, jardin, verger, vigne et grève, 3800 m²;

CINÉMA PALACE

Seulement ce soir au nouveau programme Les Poilus en Alsace et l'Obusier de 220 en action

Celles qui restent au logis Très touchant drame bien actuel, dans lequel on voit la vie d'une de ces braves femmes que l'appel de la patrie a laissées seules au foyer.

Le Fantôme du Bonheur Drame réaliste par la danseuse russe Napierkowska.

Le Rachat de l'Honneur Très passionnant roman d'aventure, dont l'action principale se passe au Maroc.

Rigadin à la guerre ou les Fiancés héroïques Comédie d'actualité.

INDES ANGLAISES

Une des premières Maisons d'horlogerie des Indes, cherche, de suite, Horloger-Rhabilleur

connaissant à fond le rhabillage de montres simples et compliquées. Preuves de capacités exigées. — Adresser offres écrites, sous chiffres H-21566-C, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

LA GUERRE MONDIALE

Bulletin quotidien illustré Administration et Rédaction, rue de la Dôle 11, Genève. Le Numéro 10 centimes

Voici un journal, spécialement destiné comme son titre l'indique à raconter au jour le jour la « Guerre Mondiale », soit par la plume, soit par l'illustration. Ce qui rendra ce bulletin particulièrement précieux pour les gens qui aiment à voir clair dans les ténèbres répandues par les « Agences », ce sont deux cartes des théâtres de la Guerre.

En vente à la Librairie Courvoisier, place Neuve.

Etude de M<sup>e</sup> Paul JACOT, notaire à Sonvillier

Vente d'un Domaine

Lundi 28 juin 1915, dès 4 heures de l'après-midi, l'hoirie de Madame Appoline Cordier-Wetzl, en son vivant au Boëchet, vendra, par voie d'enchères publiques et volontaires, le beau domaine qu'elle possède au Convers, commune de Renan, se composant de trois maisons, dont deux avec granges et écuries, de jardins, prés, pâturages et forêts, contenant le tout 30 hectares 39 ares 58 centiares, estimé le tout, au cadastre, à Fr. 61.730. — Ce domaine, très bien entretenu, sera vendu à des conditions très favorables.

La vente aura lieu à l'Hôtel du Cheval Blanc, à Renan. H 5348-1 7137 Par commission : Paul JACOT, not.

Toutes les Réparations de Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie

sont faites soigneusement et bon marché par Ernest Kleinert, 33, Léopold-Robert RICHARD FILS Léopold-Robert. 33

Chambre. A louer chambre meublée, à Monsieur. Dame ou Demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue du Temple-Allemand 75, au 2me étage.

Chambre. Personne travaillant de suite, hors, demande à louer de suite, chambre meublée complètement indépendante. — Adresser offres écrites, sous chiffres A. B. 8213, au bureau de l'IMPARTIAL.

Monsieur solvable cherche à louer chambre au soleil, située près de la Gare. — Offres écrites, avec prix, sous chiffres P. A. 8086, au bureau de l'IMPARTIAL.

On achèterait d'occasion, une bonne machine à écrire. — Offres écrites, sous chiffres B. C. 8005, au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre de beaux pourcaux. — S'adresser chez M. Emilie Aellig, Vieux-Abattoirs.

A vendre un petit lit en fer, avec literie, plus une chaise pour enfant. — S'adresser à la Conciergerie, rue Neuve 8.

A vendre une malle de voyage en osier, un buffet à 3 parties. — Ecrire sous chiffres J. G. 8090, au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 1 pousette avec lugeons; prix, 15 fr. — S'adresser rue de la Paix 51, au pignon.

A vendre un tronc de boucher (fr. 18), 1 bascule romaine (fr. 50), machine à nettoyer les couteaux (fr. 15), machine à laver le linge (fr. 75), seille à fromage (fr. 5), grand cuveau à lessive, ovale (fr. 20), tables de cuisine (fr. 3), planche à bouteilles (fr. 5), tableaux, tapis cocos et autres pour corridors. — S'adresser rue du Grenier 32, au 3me étage, à gauche.

A vendre faute d'emploi, un bureau américain presque neuf, ainsi qu'un vélo très bien conservé. — S'adresser à M. P. Evard, rue du Parc 44.

Potager. A vendre un petit potager en bon état. Prix, fr. 10. — S'adresser rue du Repos 7, au 1er étage.

Occasions avantageuses! A vendre un très beau lit Louis XV double faces, deux places, tout complet, matelas crin noir, duvet édredon. — Fr. 150. — 1 superbe divan moquette prima, 3 places. — Fr. 85. — 1 machine à coudre dernier système, à pied, coffret et tous les outils. — Fr. 110. — 1 potager économique. — Fr. 50. — 1 lavabo noyer poli, avec beau marbre blanc et tiroirs. — Fr. 22. — 1 riche buffet de service, noyer ciré et sculpté. — Fr. 210. — 1 table à coulisses Henri II noyer ciré avec 2 allonges. — Fr. 55. — Tous ces meubles sont garantis neuf et de fabrication soignée.

SALLE DES VENTES Rue St-Pierre 14 A vendre plaque à gaz, (3 feux). — S'adr. rue de l'Aurore 7. A la même adresse on demande à acheter potager à gaz, avec four.

A vendre une belle zither-concert, ayant très peu servi, avec étui. Bon marché. — S'adresser rue du Doubs 13, au 1er étage, à droite.

A vendre un habit de cadet, bien conservé. Bas prix. S'adresser rue du Grenier 43, au 1er étage.

A vendre un très joli divan, une table carrée, cédés à bas prix. — S'adresser chez M. Dubois, rue Numa-Droz 90.

Occasion! Un vélo de course, marque « Condor », ayant peu servi est à vendre. — S'adresser rue Jaquet-Droz 6-A, au 3e étage.

A vendre un chien St-Bernard, court poil, âge d'une année; bon pour la garde. — S'adresser chez M. Ed. Schneberger, rue du Collège 81.

Derniers Avis

COURS DE JEUNES TIREURS Les Jeunes Suisses, classes d'âge 1896 et 1897, désirant suivre le Cours de Tir qu'organiserait, gratuitement, la Société de tir LES ARMES-REUNIES, sont priés de se faire inscrire chez M. Charles Laubscher, rue Léop.-Robert 17-A

Le soussigné demande un bon Sellier sachant si possible travailler sur effets militaires. Bon gage. Place stable. A la même adresse, on demande Un Jeune Homme intelligent désirent apprendre sellier-tapissier-décorateur. Bons soins et vie de famille.

Ernest KLEINERT Tapissier-Décorateur Affolter a/Albis (Zurich)

Profitez!!! de vous offrir un joli costume de toile, vu que nous les soldons à des prix extra bon marché. — « Au Petit Paris », rue Léopold-Robert 25.

Moyennes. moyennes à bon sertisseur. — S'adresser au Comptoir rue des Tourelles 45.

Jupons en zéphyr, ainsi qu'un très beau choix en moiré et en satinette, sont mis en vente, à très bas prix, au PETIT-PARIS, rue Léopold-Robert 25.

Blouses. Nouvel arrivage dans tous les genres et à des prix exceptionnels de bon marché. Modèles exclusifs. — Dernières nouveautés AU PETIT-PARIS, rue Léopold-Robert 25.

Peignoirs dernières créations, à des prix très avantageux. Choix énorme. — AU PETIT-PARIS, rue Léopold-Robert 25.

Jeunes filles honnêtes, de la Suisse allemande, sachant un peu le français, désirent se placer de suite. — S'adresser rue Numa-Droz 98, au 3me étage, à droite.

Commis. Demoiselle, parlant les fabrication, cherche place dans l'industrie d'horlogerie ou Comptoir. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle sérieuse et habile, ne rouillant pas, est demandée de suite pour faire la pose des crochets. — S'adresser chez MM. Perret frères, rue du Doubs 147. 8262

Servante. Dans un ménage de trois personnes, on demande une servante sachant cuire et faire le ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti serrurier. — Jeune homme, fort et robuste, est demandé à la Serrurerie E. Bachmann, rue Daniel JeanRichard 5.

Commissionnaire. Jeune homme, libéré des écoles est demandé. — S'adresser au Comptoir Général-Delachaux & Cie, rue du Parc 132.

Logement. A louer de suite ou époque à convenir, Place Dubois, logement de 3 pièces, 2 alcôves, cuisine et dépendances; bien exposé au soleil. — S'adresser au bureau de la Brasserie de la Comète.

Chambres. A louer 2 jolies chambres bien meublées, chez dame seule. — S'adresser rue de la Balance 6-A, au 3me étage.

Séjour d'été. On demande à louer, pour 2 mois, 1 petit appartement, si possible meublé, situé dans le Val-de-Ruz, ou aux environs. — Offres écrites, sous initiales A. P. 8252, au bur. de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter 1 petit chat se poussant. — S'adresser à M. Winterfeld, rue Léopold-Robert 22.

On demande à acheter d'occasion un para-vent roulant, en bon état. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un petit lavabo en sapin, avec tiroirs. — S'adresser chez M. Arnould, rue du Parc 130.

Perdu au Ciné Palace, une sacoche verte. — La rapporter au bureau de l'IMPARTIAL.

Perdu jeudi soir, sur la route des Brenets, une épingle de cravate « Armoires des Alliés ». — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL.

Egaré un petit chat jaune, noir et blanc. — Le rapporter contre récompense rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée.

Perdu dimanche, dans le quartier des Métezes, un gobelet argent avec initiales. — Le rapporter contre récompense, rue Numa-Droz 175, au 1er étage.

Perdu dans le quartier de l'Abelle, un porte-monnaie. — Le rapporter, contre bonne récompense, Culte Evangélique, rue de la Paix 61.

Madame Charlotte Droz-Rosset et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées pendant la longue maladie et la séparation de leur cher époux et père, remercient de tout cœur toutes les personnes qui les ont entourés d'affection et leur ont gardé une sincère reconnaissance.

Madame L. Montandon-Pellaton et familles remercient bien sincèrement leurs amis et connaissances, ainsi que la Cie des montres « Invar » et le personnel de la susdite Fabrique pour les touchants témoignages d'affection et de sympathie qu'ils leur ont prodigués durant ces jours de deuil.

Mademoiselle Marie Bauer, Monsieur David Bauer, Monsieur et Madame Charles Bauer et leurs enfants, Monsieur et Madame Georges Bauer et leurs enfants, aux Roulets et aux Béniciardes, ainsi que les familles Bauer et Fanny, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, Madame Marie Adèle BOLLE-MAIRE

décédée dans sa 67<sup>me</sup> année, après une longue maladie. Les Roulets, le 10 Juin 1915. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu Samedi 12 courant, à La Sagne. Départ à midi des Roulets. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. En quittant à jamais le séjour des douleurs, tu laisses des regrets et fait couler des larmes, et dans le sein de Dieu, qui près de Lui t'appelles, tu vas jouir en paix de ta vie éternelle.

Monsieur Henri Bolle-Maire et ses enfants, Jeanne, Madeleine, Henri et Louis, ainsi que les familles Maire, Perret, Bolle et Robert, font part à leurs amis et connaissances, de la grande perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et parente, Madame Marie Adèle BOLLE-MAIRE

que Dieu à reprise à Lui Jeudi, à l'âge de 43 1/2 ans, après une courte mais pénible maladie. Sagne-Eglise, le 11 Juin 1915. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Dimanche 13 courant, à 3 heures après-midi. Domicile mortuaire, Sagne-Eglise 14b Les dames suivent.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. Les Fils et la Famille de feu Madame Marie DROZ-PARATTE expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui les ont entourés de tant de marques d'affectueuse sympathie pendant les jours de pénible épreuve qu'ils viennent de traverser.

Monsieur Alfred JEANNERET et familles remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont donné des preuves de sympathie dans ces jours de cruelle séparation.

Les Fils et la Famille de feu Madame Marie DROZ-PARATTE expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui les ont entourés de tant de marques d'affectueuse sympathie pendant les jours de pénible épreuve qu'ils viennent de traverser.

Monsieur Alfred JEANNERET et familles remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont donné des preuves de sympathie dans ces jours de cruelle séparation.